

FONCIER À VOCATION D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :
ANALYSE DES CAPACITÉS D'ACCUEIL ET DES DISPONIBILITÉS FONCIÈRES SUR LE TERRITOIRE.
FONCIER CLASSÉ DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME EN JUILLET 2018



DONNÉES UTILISÉES

→ LA BASE DE DONNÉES « FONCIER À VOCATION D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES » (BD FONCIER ÉCO)

Réalisée en 2015, la base de données a été mise à jour et enrichie en 2017 puis 2018. Elle permet d'effectuer des observations à plusieurs niveaux :

- Recensement de l'**ensemble du foncier classé en U ou AU** (ou équivalent) **à vocation principale d'activités économiques dans les PLU** approuvés, arrêtés ou les derniers POS en vigueur au 31 août 2017.
- A partir de la photo aérienne 2015 du SMRR, **identification du foncier occupé** (foncier urbanisé, aménagé) et **du foncier non occupé** (espaces agricoles, naturels, forestiers), ainsi que **du foncier non urbanisable** (risques, pente,...), amené à être déclassé dans le document d'urbanisme en cours de révision et du foncier n'ayant pas de vocation économique (habitat, services techniques, pompiers,...).
- En lien avec les EPCI, identification du **foncier réellement disponible** pour l'accueil de nouvelles entreprises (propriétaire, viabilisation) et les réserves foncières pour l'extension d'entreprises déjà implantées sur le site.
- A partir des photos aérienne 2001 à 2003 de l'IGN, identification du **foncier occupé à cette période**.

→ LA BASE DE DONNÉES « OCCUPATION DU SOL » (BD OCCSOL)

Cette base de données a été produite dans le cadre d'un marché public par le SMRR en 2010 et mise à jour en 2016 puis 2018. Elle couvre les **153 communes** du SMRR et est disponible à 4 années : 1990, 2000, 2009 et 2015. Elle permet d'observer les **évolutions d'occupation du sol dans le temps** et selon 52 classes d'occupation différentes. Elle est ici utilisée pour calculer la **surface de terres agricoles et naturelles** classée à vocation d'activités économiques dans les documents d'urbanisme.

MÉTHODOLOGIE

→ LE PÉRIMÈTRE D'ANALYSE

La base de travail choisie est le foncier à vocation d'activités économiques des documents d'urbanisme au **1er juillet 2018** de la BD Foncier éco. C'est à partir de ces périmètres que seront calculés les rythmes moyens d'artificialisation des sols ainsi que le temps nécessaire avant occupation complète du foncier. A noter que, pour le calcul du rythme moyen d'artificialisation, ne sont pas pris en compte dans ces périmètres le foncier spécifique (centrale nucléaire, stockage pétrolier, parcs photovoltaïques au sol) et le foncier devant être déclassé dans les documents d'urbanisme en cours de révision (éléments toutefois recensés dans la BD Foncier éco).

Ce choix méthodologique a toutefois quelques conséquences sur l'analyse. Il **ne prend pas en compte les évolutions du foncier à vocation d'activités économiques des documents d'urbanisme**. Le foncier identifié en 2018 était différent au début des années 2000. Certaines parcelles ont ainsi été déclassées ou classées entre temps. Cela peut donc influencer le rythme réel d'artificialisation des sols.

→ DÉFINITION DU FONCIER OCCUPÉ ET DU RYTHME D'OCCUPATION

Ce qui est considéré comme **occupé** : Parcelles construites (bâtiments), routes et zones de parkings, zones de stockages, équipements type bassin de rétention,...

Les **dates** utilisées pour identifier le foncier occupé :

- Aujourd'hui : occupation du foncier en mars 2018
- Historique : occupation du foncier en 2001, 2002 ou 2003 selon les départements et la disponibilité des orthophotos IGN.

Calcul du **rythme moyen annuel d'occupation** du foncier : Différence entre les surfaces occupées en 2018 et autour de 2002 divisé par le nombre d'années entre les deux dates.

→ LA RÉTENTION FONCIÈRE ET L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX RISQUES OU CONTRAINTES NE PEUVENT ÊTRE ANTICIPÉES ET PRISES EN COMPTE.

L'analyse faite ici indique en quelle année l'ensemble du foncier à vocation d'activités économique devrait être rempli à rythme d'artificialisation constant. Toutefois, cela reste théorique du fait que **l'ensemble des terrains aujourd'hui considérés comme non occupés ne permettront pas forcément de répondre aux besoins** : localisation des disponibilités qui ne correspond pas aux besoins des entreprises (certaines « zones d'activités » n'ont pas évolué depuis 2000), rétention foncière de propriétaires, déclassement de zones dans les futurs PLU ou encore apparition de nouveaux risques rendant du foncier inconstructible (comme cela sera le cas pour une partie de la zone des Nèves avec la mise à jour du PPRI). Ainsi, plus les années passeront, plus le foncier restant disponible aura du mal à répondre aux besoins. Cela pourrait impliquer de classer de nouveaux secteurs en zones U/AU à vocation d'activités économiques. Ces besoins futurs doivent notamment être identifiés le plus précisément possible par les EPCI dans le cadre des schémas de développement économique.

→ L'ANALYSE NE PREND PAS EN COMPTE LES POSSIBILITÉS DE RECYCLAGE DU FONCIER ÉCONOMIQUE EXISTANT.

La base de données Foncier éco **ne permet pas d'analyser les capacités de renouvellement du foncier et des bâtiments économiques existants**. La réhabilitation et le renouvellement du foncier et des bâtiments est aujourd'hui coûteux et difficile à mettre en place. De nombreux exemples de réappropriation par les collectivités existent. Les **capacités de renouvellement du foncier économique existent** sur le territoire et constituent une réserve pour l'accueil d'activités économiques. Toutefois, cela reste complexe, coûteux et long. **L'analyse faite ici ne prendra pas en compte le renouvellement**, bien que le foncier précédemment occupé redevenu libre, comme sur la Bascule aujourd'hui, soit bien pris en compte comme foncier disponible dans l'analyse.

→ LES ZONES DITES « SPÉCIFIQUES »

Certaines zones économiques n'ont pas été prises en compte dans cette analyse du fait de leur caractère spécifique et sur lesquelles **les communes et EPCI du territoire n'ont pas ou peu d'influence**. Ces zones sont :

- Centrale nucléaire de Saint-Alban
- Site de stockage pétrolier des Serpaizières
- Centrale photovoltaïque au sol d'Arras - Ozon
- Poste électrique de Gampaloup (Chanas)
- Foncier lié au barrage de Vaugris
- Foncier lié à l'écluse de Sablons
- Carrière d'Ampuis
- Embranchement fer du Trye (Saint-Romain-en-Gal)
- Gare de Chasse-sur-Rhône
- Aire de repos A7 (Roussillon)
- Zone Orti Nord - projet d'installation d'énergies renouvelables (Laveyron)

A noter que d'autres « objets » similaires existent sur le territoire mais ne sont pas intégrés dans la BD Foncier éco car non classés en zones U/AU activités économiques dans les PLU : par exemple les stockages gaziers de Tersanne et du Grand-Serre, le poste électrique d'Echalas,...

→ LES PARCELLES SANS VOCATION ÉCONOMIQUE

Plusieurs parcelles sont occupées par des **bâtiments qui n'ont pas de vocation économique** : cliniques, services techniques, équipements publics,... Ces parcelles sont identifiées dans la BD Foncier éco et non prises en compte dans l'analyse.

→ LES ZONES AMENÉES À ÊTRE DÉCLASSÉES DANS LE FUTUR

Plusieurs PLU sont en cours d'élaboration. Les EPCI et les communes peuvent aujourd'hui disposer d'une vision de **ce qui sera déclassé dans le futur PLU** en terme de foncier économique. Dans ce cadre, ces parcelles ont été identifiées dans la BD Foncier éco et **n'ont pas été prises en compte** dans l'analyse du foncier disponible restant. Ces parcelles se situent sur les communes de :

- Territoire de Beaurepaire : Beaurepaire,
- Porte de DrômArdèche : Lens-Lestang, Ponsas
- Annonay Rhône Agglo : Davézieux, Villevokane, Vernosc-lès-Annonay, Talencieux, Saint-Clair, Boulieu_lès-Annonay, Saint-Marcel-lès-Annonay, Charnas, Serrières (dans le cadre du PLUi)

→ LES ZONES PARTICULIÈRES QUI SONT PRISES EN COMPTE DANS CETTE ANALYSE MAIS QUI IMPACTENT FORTEMENT LES RÉSULTATS

LES PLATEFORMES CHIMIQUES DE ROUSSILLON ET SAINT-CLAIR-LES-ROCHES

Ces deux plateformes disposent de surfaces non occupées importantes. D'une part, la gestion est assurée par Osiris et l'EPCI **n'a pas ou peu de moyen d'agir** sur les entreprises à accueillir. D'autre part, elles accueillent des entreprises **génératrices de risques industriels importants**. Ainsi, les possibilités d'accueil de nouvelles entreprises sur ces sites sont limitées malgré des disponibilités foncières importantes. Et les risques industriels limitent les possibilités de changement de vocation. La prise en compte de ces deux plateformes dans les résultats du Pays Roussillonnais impactent fortement les résultats de ce dernier.

→ LA VIABILISATION DES TERRAINS

Est considéré dans cette base comme viabilisé tout terrain réellement viabilisé ou disposant de l'ensemble des réseaux et des accès en bordure de terrain.

→ DES ANALYSES POUVANT ÊTRE AFFINÉES PAR LES EPCI

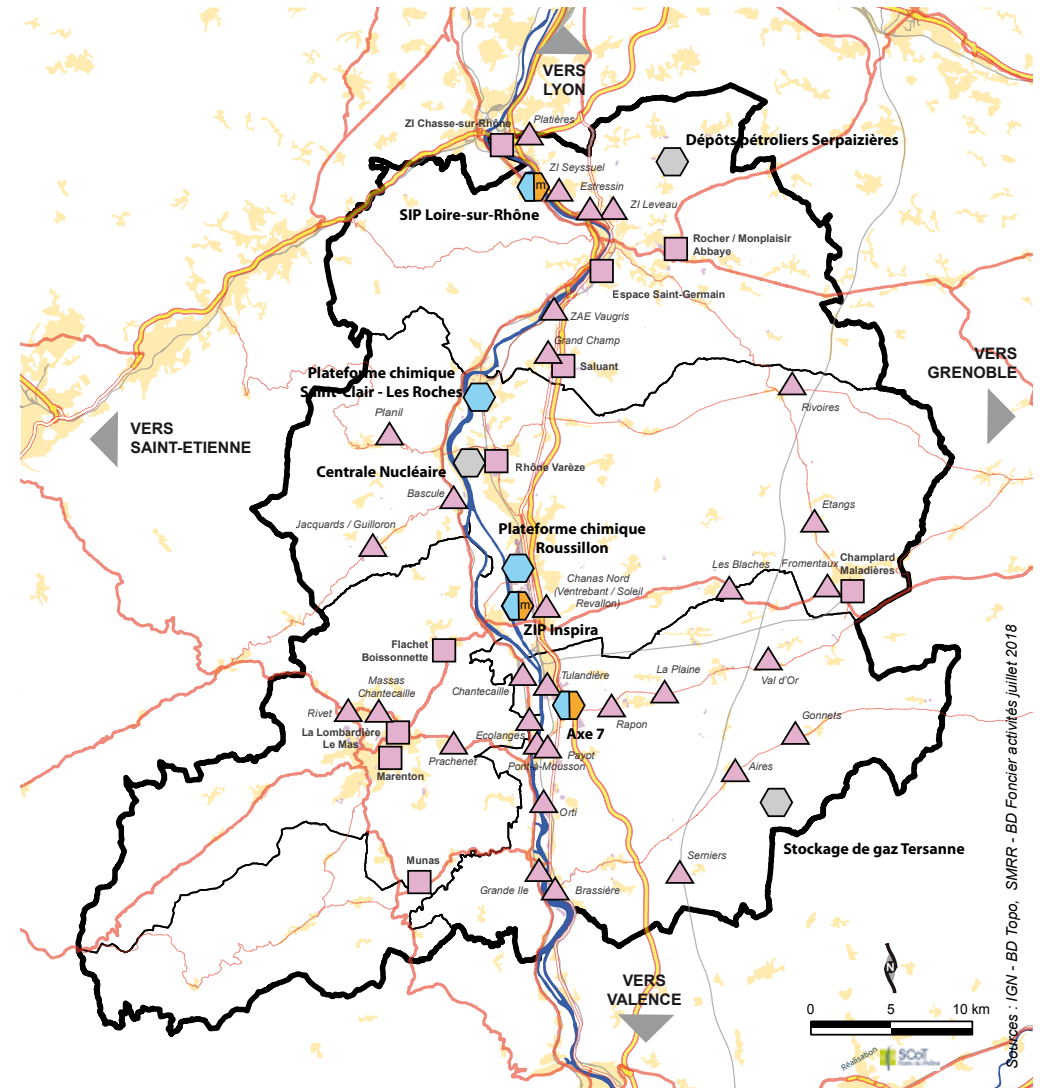
Les résultats présentés ici pourront être affinés par les EPCI. En effet, l'analyse ne précise pas si le foncier disponible permet de répondre ou non à l'ensemble des demandes possibles : commercial, tertiaire, artisanal, industriel, besoin en petits terrains (quelques centaines de m²) ou grands terrains (plusieurs dizaines d'ha),...

→ SUITES DU TRAVAIL ET INTÉGRATION DANS LE SCOT EN RÉVISION

Les données issues de cette analyse et de la BD Foncier éco ont **vocation à être utilisées dans le cadre de la révision du Scot**. Elles serviront à enrichir le diagnostic et à la construction du projet et des orientations en matière d'économie dans le DOO.

ANALYSE DES RÉSULTATS À L'ÉCHELLE DES RIVES DU RHÔNE

PRINCIPAUX SITES ET ZONES D'ACTIVITÉS DES RIVES DU RHÔNE (2020 - 2040) hors zones locales



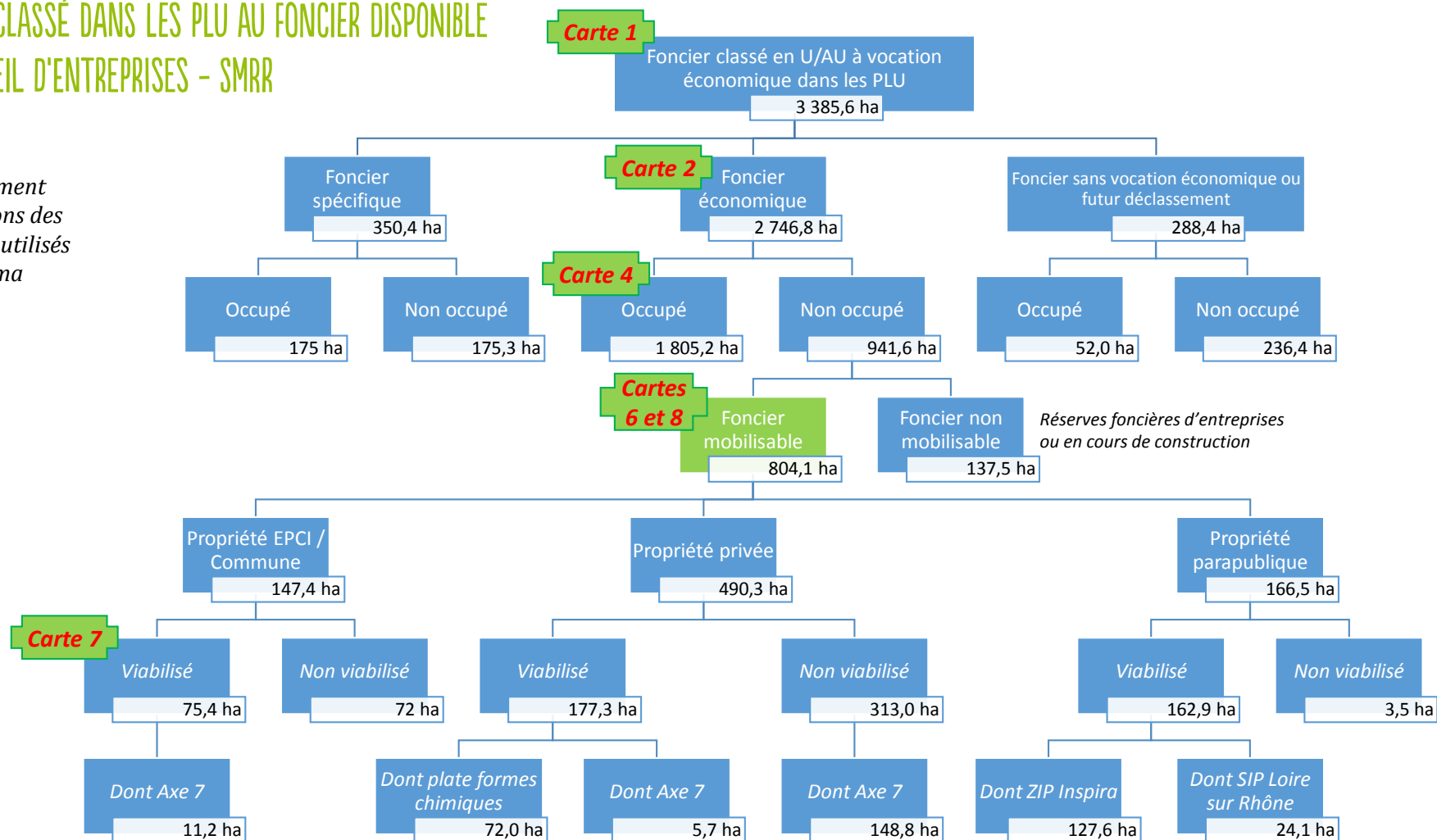
Niveau des zones et sites économiques (hors zones et sites locaux)

- Zones et sites métropolitains
- Vocation dominante
- industrielle
- logistique
- m. logistique multimodale
- sites spécifiques
- Zones et sites de niveau Scot / à grand rayonnement
- Zones et Sites de bassin de vie

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER RÉELLEMENT DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES - SMRR

Voir précédemment pour les définitions des différents termes utilisés dans le schéma



ÉVOLUTION DU PROPRIÉTAIRE DU FONCIER DANS LE TEMPS

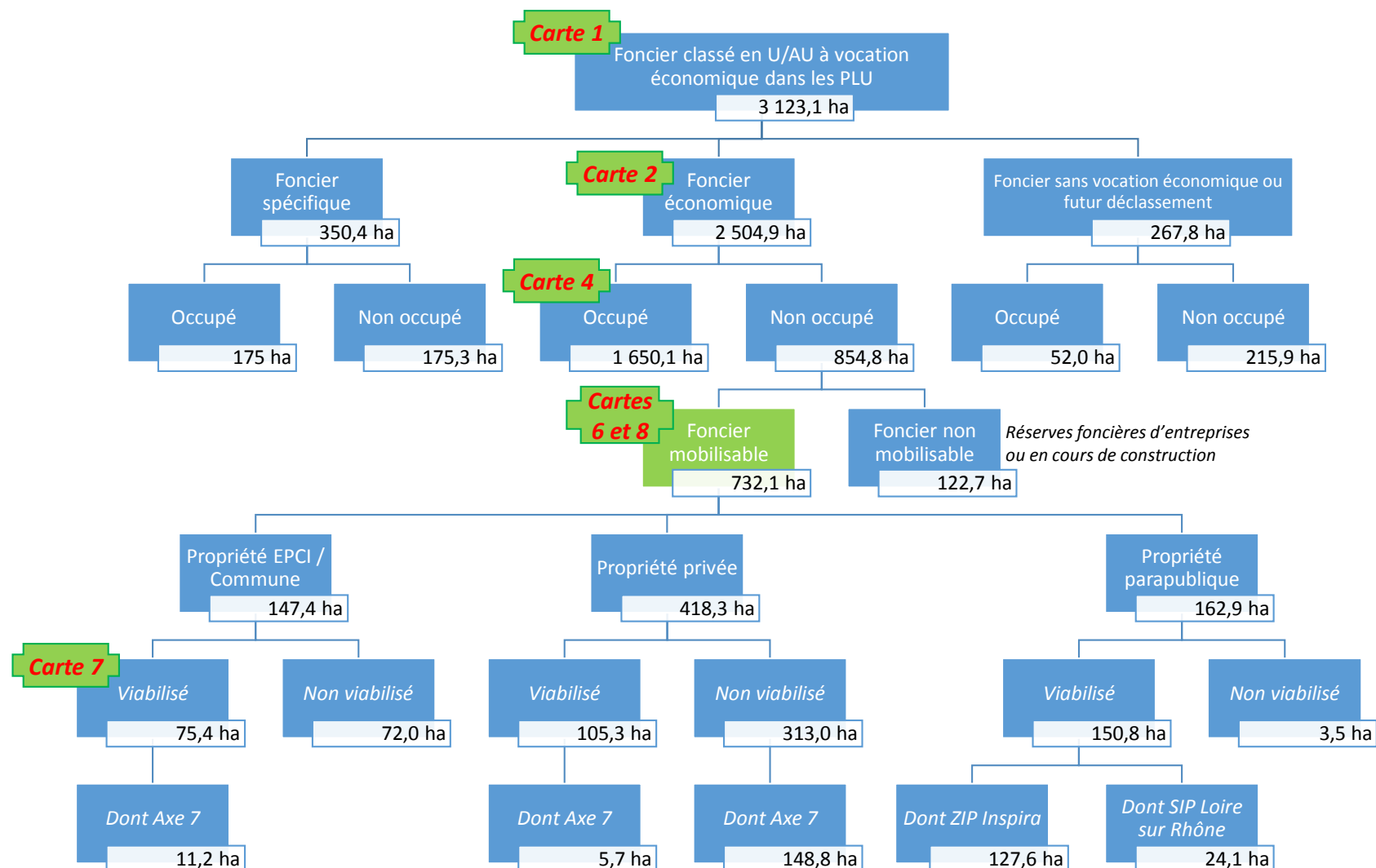
La propriété du foncier est amenée à évoluer dans le temps. Ainsi, le foncier privé peut être acquis par l'EPCI qui se chargera de le viabiliser (à minima en bordure de terrain) dans le cadre de l'aménagement d'une zone avant d'être revendu à un propriétaire privé (entreprise ou particulier).

1,8 %

C'est la part du territoire que représentent les zones U/AU à vocation d'activités économiques dans les PLU en juillet 2018.

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER RÉELLEMENT DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES - SMRR HORS PLATEFORMES CHIMIQUES



RYTHME DE REMPLISSAGE DES ZONES ET NOMBRE D'ANNÉES DE FONCIER RESTANT

Informations sur la méthodologie de calcul de rythme d'occupation et la définition du foncier particulier en début de document

	Ensemble du foncier classé à vocation économique dans les documents d'urbanisme	Foncier classé à vocation économique dans les documents d'urbanisme hors foncier spécifique, sans vocation économique ou inconstructible (risques)			Surface de foncier occupé en moyenne par an par ha	Année où l'ensemble de foncier économique classé dans les PLU en été 2018 sera théoriquement rempli à rythme constant
		Foncier total	Foncier occupé en 2001/2002/2003	Foncier occupé en 2018		
	Carte 1	Carte 2	Carte 3	Carte 4	Carte 5	
SMRR	3385,6	2746,8	1444,0	1805,2	24,8	2050
SMRR hors plateformes chimiques	3123,1	2504,9	1280,9	1650,1	24,5	2048
SMRR hors plateformes et sites métropolitains	2450,1	1890,2	1100,0	1416,7	20,4	2038
CAVCA - Vienne Condrieu Agglomération	770,9	607,1	399,0	469,9	5,7	2038
CAVCA hors SIP Loire-sur-Rhône	662,9	500,4	331,8	408,0	5,1	2036
CCPaR - Pays Roussillonnais	1110,1	829,7	414,0	487,5	5,6	2071
CCPaR hors plateformes chimiques	847,7	587,8	250,9	332,4	5,4	2060
CCPaR hors plateformes et ZIP	537,5	333,6	171,8	230,3	3,9	2043
CCTB - Territoire de Beaurepaire	221,9	126,5	56,5	75,0	1,2	2052
CCPaR + CCTB	1332,0	956,2	470,4	562,5	6,9	2067
CCPaR + CCTB hors plateformes chimiques	1069,6	714,3	307,4	407,4	6,7	2058
CCPaR + CCTB hors plateformes et ZIP	759,4	460,1	228,3	305,3	5,1	2045
CAARA - Annonay Rhône Agglo	444,7	403,8	247,9	312,9	4,1	2038
CCPDA - Porte de DrômArdèche	733,1	682,1	276,3	392,8	7,0	2053
CCPDA hors Axe 7	478,3	428,4	241,7	323,4	5,0	2034
CCPiR - Pilat Rhodanien	96,2	91,3	46,4	62,8	1,1	2039
CCVA - Val d'Ay	8,6	6,4	4,0	4,3	0,0	2101

ANALYSE DES RÉSULTATS

A partir du foncier occupé en 2001/2002/2003 et du foncier occupé en 2017, il est possible de calculer le rythme moyen de remplissage du foncier économique, et par conséquent, du temps théorique qu'il reste jusqu'au remplissage complet des zones.

On observe que 3 EPCI ne disposeraient théoriquement plus de foncier avant le terme du Scot en révision (2040) : Pilat Rhodanien, Vienne Condrieu Agglomération et Annonay Rhône Agglo et 4 EPCI ont des disponibilités à plus long terme : Pays Roussillonnais, Porte de DrômArdèche, Territoire de Beaurepaire et Val d'Ay.

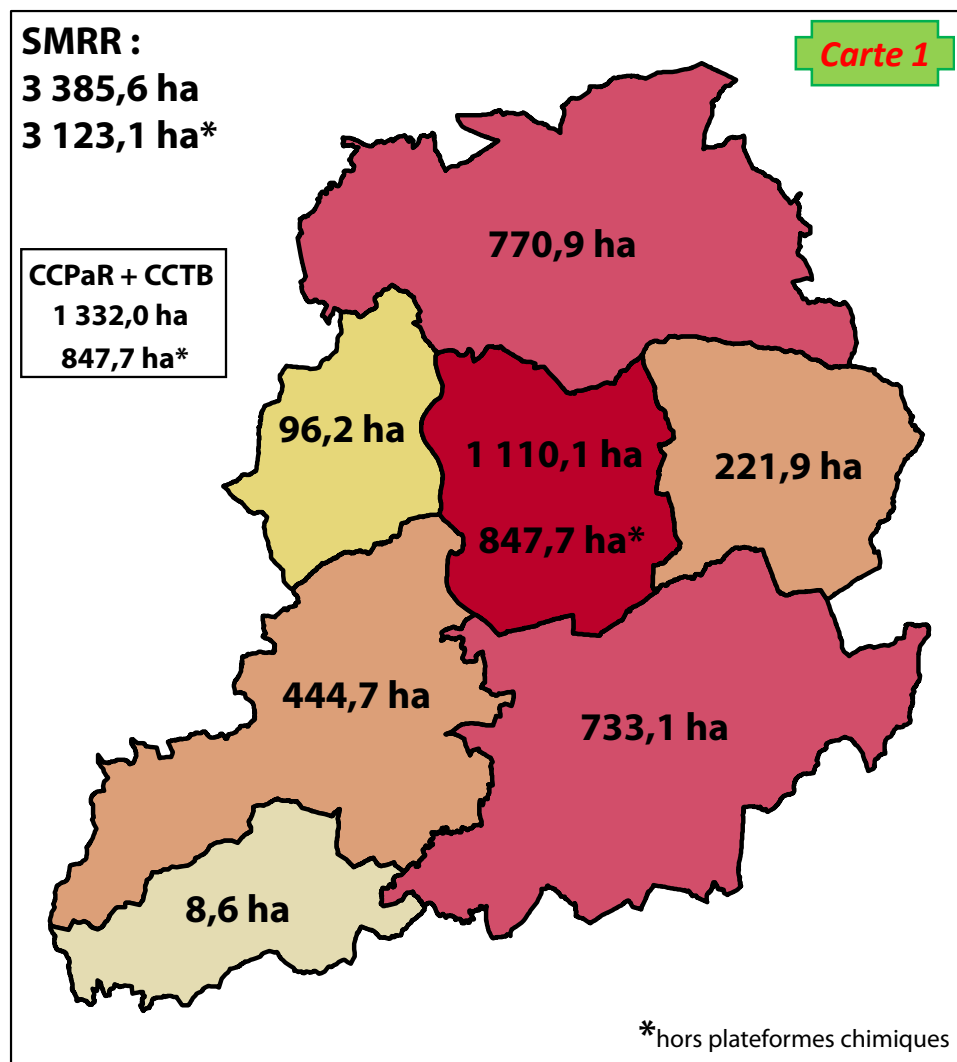
5 zones sont considérées sur le territoire comme ayant un **rayonnement de niveau régional / métropolitain** : les deux plateformes chimiques de Roussillon et Saint-Clair-les-Roches, les deux sites portuaires / multimodaux de la ZIP INSPIRA et du SIP Loire-sur-Rhône, ainsi que la zone Axe 7.

Les plateformes chimiques impactent fortement les résultats du SMRR et du Pays Roussillonnais alors que leur statut particulier (voir explication au début du document) limite les possibilités d'intervention des EPCI pour l'accueil d'entreprise. De même, on observe que les **sites métropolitains** ont eux aussi un impact fort sur les résultats du SMRR et des EPCI. Cela est à rapprocher au fait que les zones Axe 7 et ZIP Inspira notamment commencent à se développer depuis peu ce qui réduit automatiquement le rythme moyen d'artificialisation par an de ces zones observé sur les 16 dernières années.

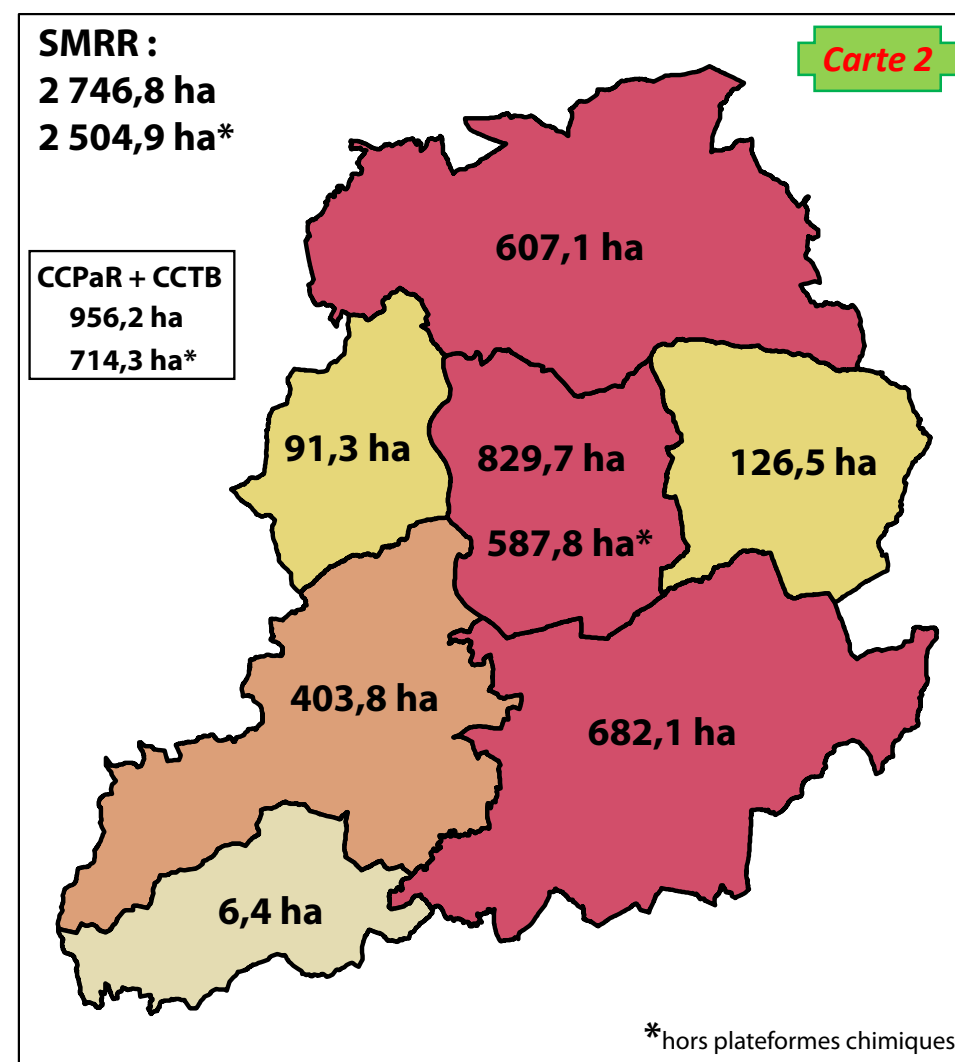
RYTHME DE REMPLISSAGE DES ZONES ET NOMBRE D'ANNÉES DE FONCIER RESTANT

→ LE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE DES PLU

ENSEMBLE DES ZONES U ET AU À VOCATION ÉCONOMIQUE CLASSÉES DANS LES PLU EN
JUILLET 2018



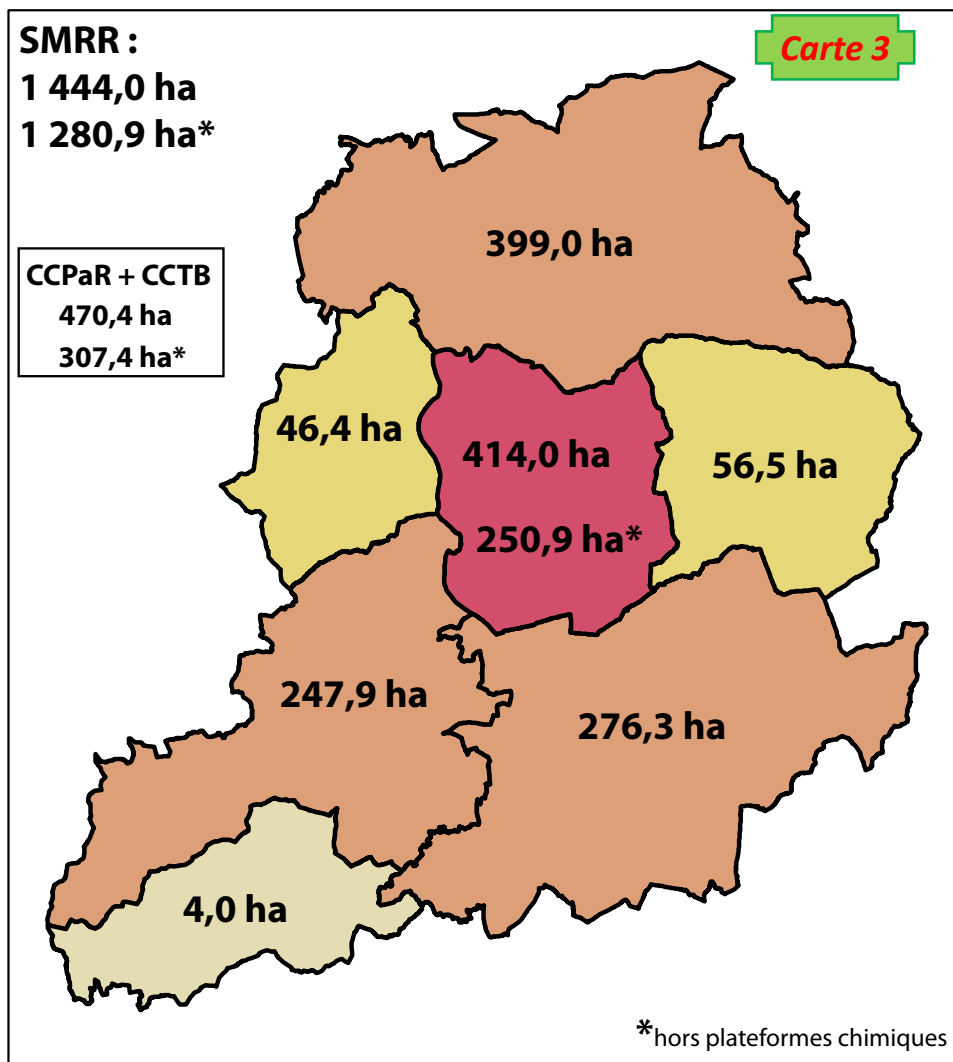
ENSEMBLE DES ZONES U ET AU À VOCATION ÉCONOMIQUE CLASSÉES DANS LES PLU EN
JUILLET 2018 - HORS FONCIER SPÉCIFIQUE, SANS VOCATION ÉCONOMIQUE OU DÉCLASSÉ
PROCHAINEMENT DANS LES PLU



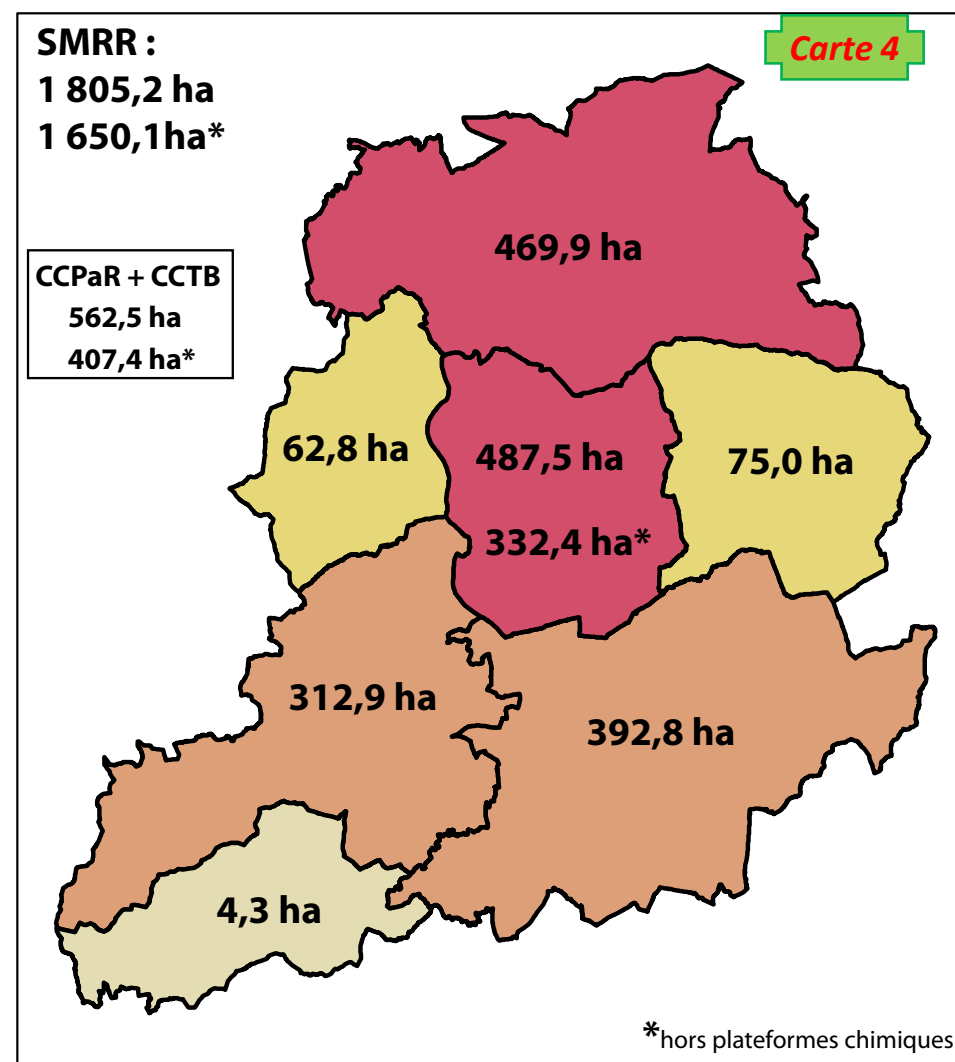
RYTHME DE REMPLISSAGE DES ZONES ET NOMBRE D'ANNÉES DE FONCIER RESTANT

→ LE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE OCCUPÉ

SURFACES DE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE OCCUPÉ DANS LES ANNÉES
2001/2002/2003 - HORS FONCIER SPÉCIFIQUE, SANS VOCATION ÉCONOMIQUE OU DÉCLASSÉ
PROCHAINEMENT DANS LES PLU



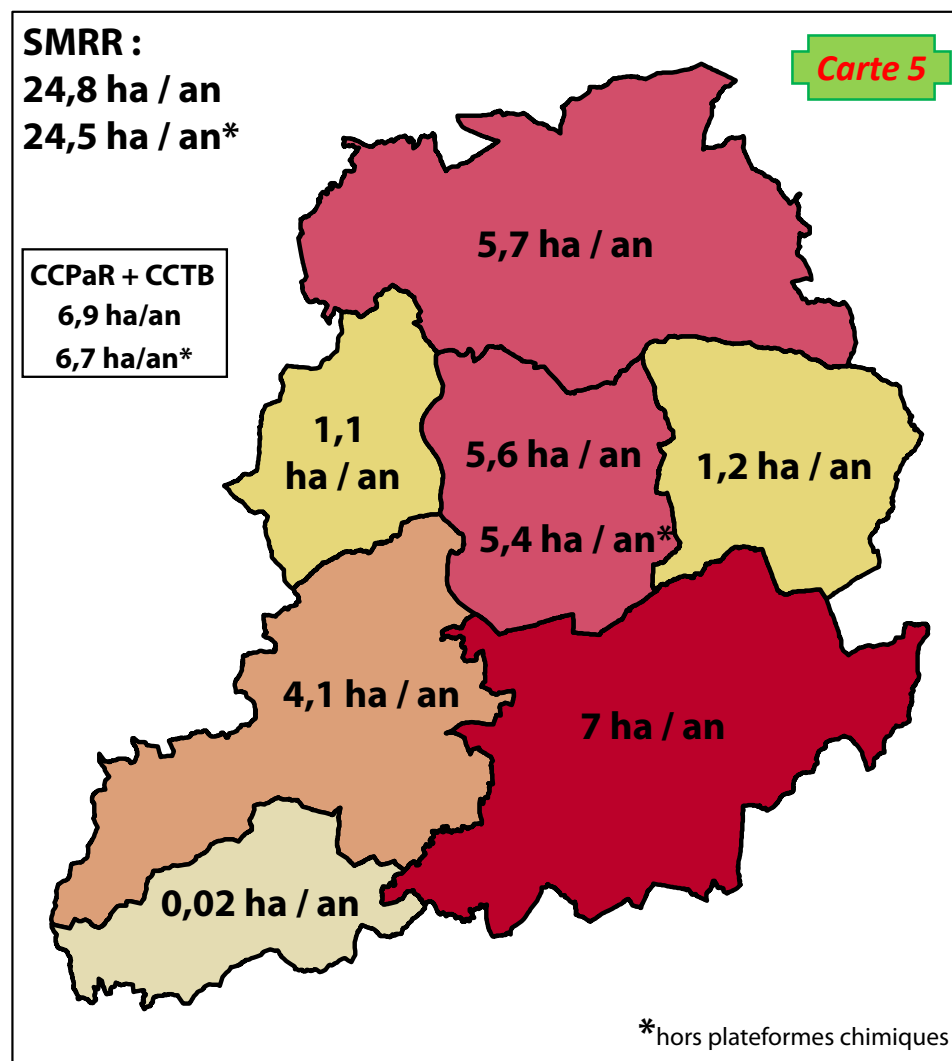
SURFACES DE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE OCCUPÉ EN JUILLET 2018
HORS FONCIER SPÉCIFIQUE, SANS VOCATION ÉCONOMIQUE OU DÉCLASSÉ PROCHAINEMENT
DANS LES PLU



RYTHME DE REMPLISSAGE DES ZONES ET NOMBRE D'ANNÉES DE FONCIER RESTANT

→ LE RYTHME MOYEN ANNUEL D'OCCUPATION DU FONCIER

RYTHME MOYEN ANNUEL D'OCCUPATION DU FONCIER À Vocation D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
ENTRE 2002 ET 2017 (HORS DÉMOLITIONS)



LE FONCIER MOBILISABLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES À PLUS OU MOINS LONG TERME

Voir précédemment
pour les définitions des
zones particulières et des
différents termes utilisés
dans le tableau

pour les agglomérations des zones particulières et des différents termes utilisés dans le tableau	Surfaces identifiées comme potentiellement disponibles à plus ou moins long terme (en ha)	Ce qui ne peut être considéré comme disponible à l'avenir		Ce qui est réellement disponible ou le sera à plus ou moins long terme (en ha)	Propriété des terrains					
		Construction en cours	Réserve extension entreprise déjà présentes sur le site		Public (EPCI / Commune)		Privé		Parapublique	
					Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé
	Carte 4				Cartes 6	Carte 7				
SMRR	1805,2	50,4	87,2	804,1	75,4	72,0	177,3	313,0	162,9	3,5
SMRR hors plateformes chimiques	1650,1	35,6	87,2	732,1	75,4	72,0	105,3	313,0	162,9	3,5
SMRR hors plateformes et sites métropolitains	1416,7	8,7	50,1	414,7	64,2	72,0	99,6	164,2	11,2	3,5
CAVCA - Vienne Condrieu Agglomération	469,9	5,0	18,3	114,0	19,3	6,8	8,6	51,8	24,1	3,5
CAVCA hors SIP Loire-sur-Rhône	408,0	0,3	2,1	89,9	19,3	6,8	8,6	51,8	0,0	3,5
CCPaR - Pays Roussillonnais	487,5	20,7	23,5	298,0	4,2	13,3	118,3	31,6	130,6	0,0
CCPaR hors plateformes chimiques	332,4	5,9	23,5	226,0	4,2	13,3	46,3	31,6	130,6	0,0
CCPaR hors plateformes et ZIP	230,3	1,3	3,6	98,4	4,2	13,3	46,3	31,6	3,0	0,0
CCTB - Territoire de Beaurepaire	75,0	0,0	10,0	41,5	1,4	23,2	3,4	13,5	0,0	0,0
CCPaR + CCTB	562,5	20,7	33,5	339,5	5,6	36,5	121,7	45,1	130,6	0,0
CCPaR + CCTB hors plateformes chimiques	407,4	5,9	33,5	267,5	5,6	36,5	49,7	45,1	130,6	0,0
CCPaR + CCTB hors plateformes et ZIP	305,3	1,3	13,6	139,9	5,6	36,5	49,7	45,1	3,0	0,0
CAARA - Annonay Rhône Agglo	312,9	0,0	9,1	81,7	18,5	11,2	19,6	32,4	0,0	0,0
CCPDA - Porte de DrômArdèche	392,8	23,9	21,2	244,2	28,4	14,5	24,8	168,3	8,2	0,0
CCPDA hors Axe 7	323,4	6,3	20,1	78,6	17,2	14,5	19,1	19,6	8,2	0,0
CCPiR - Pilat Rhodanien	62,8	0,6	5,1	22,8	2,4	3,1	2,0	15,4	0,0	0,0
CCVA - Val d'Av	4,3	0,2	0,0	1,8	1,2	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0

PUBLIC / PARAPUBLIC / PRIVÉ

Public : terrains appartenant à l'EPCI ou à la commune.

Parapublic : Terrains appartenant à d'autres structures publiques ou des entreprises ou organisme ayant un lien avec le public (Etat, Départements, CNR, EDF, SNCF, Syndicat mixte de la ZIP, ASF, Académie française).

Privé : toute entreprise ou personne non publique/parapublique.

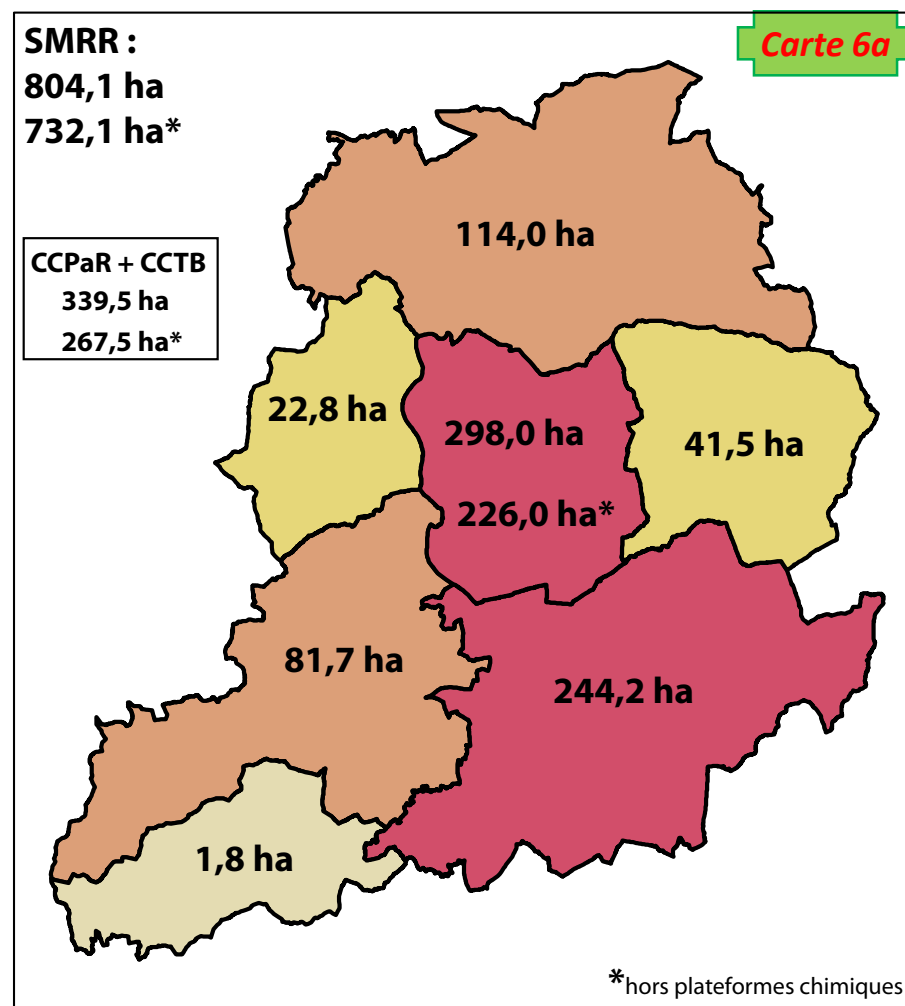
SPÉCIFICITÉ SUR LA ZIP INSPIRA ET AXE 7

Ces deux zones d'intérêt métropolitain seront aménagées en s'appuyant sur des procédures de ZAC. La viabilisation d'un terrain sur ces zones ne signifie pas que celui-ci est constructible immédiatement.

RYTHME DE REMPLISSAGE DES ZONES ET NOMBRE D'ANNÉES DE FONCIER RESTANT

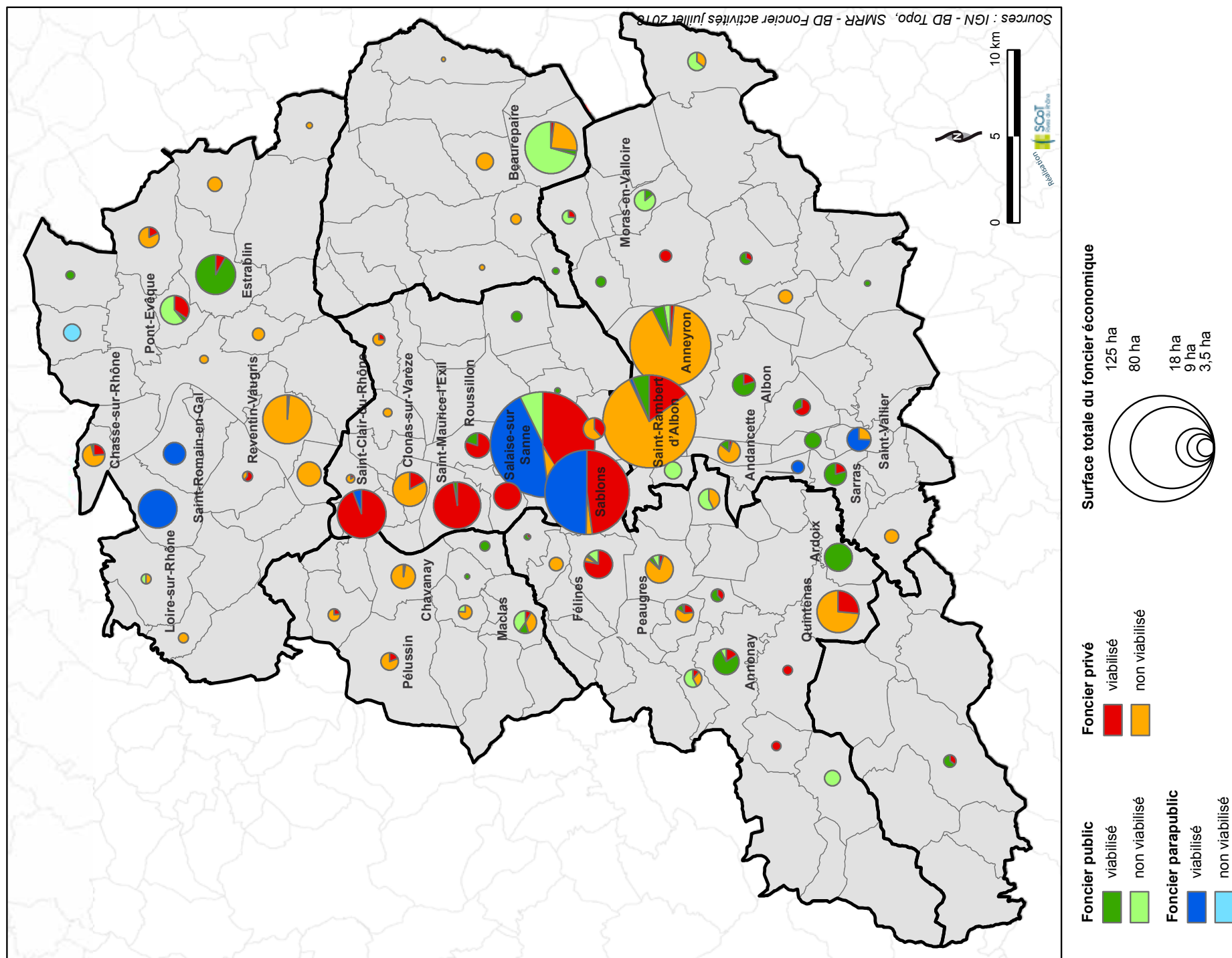
→ LE FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

FONCIER IDENTIFIÉ COMME NON OCCUPÉ ET MOBILISABLE À PLUS OU MOINS LONG TERME
POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE



Foncier disponible pour l'accueil d'entreprise en juillet 2018 par commune

Carte 6b



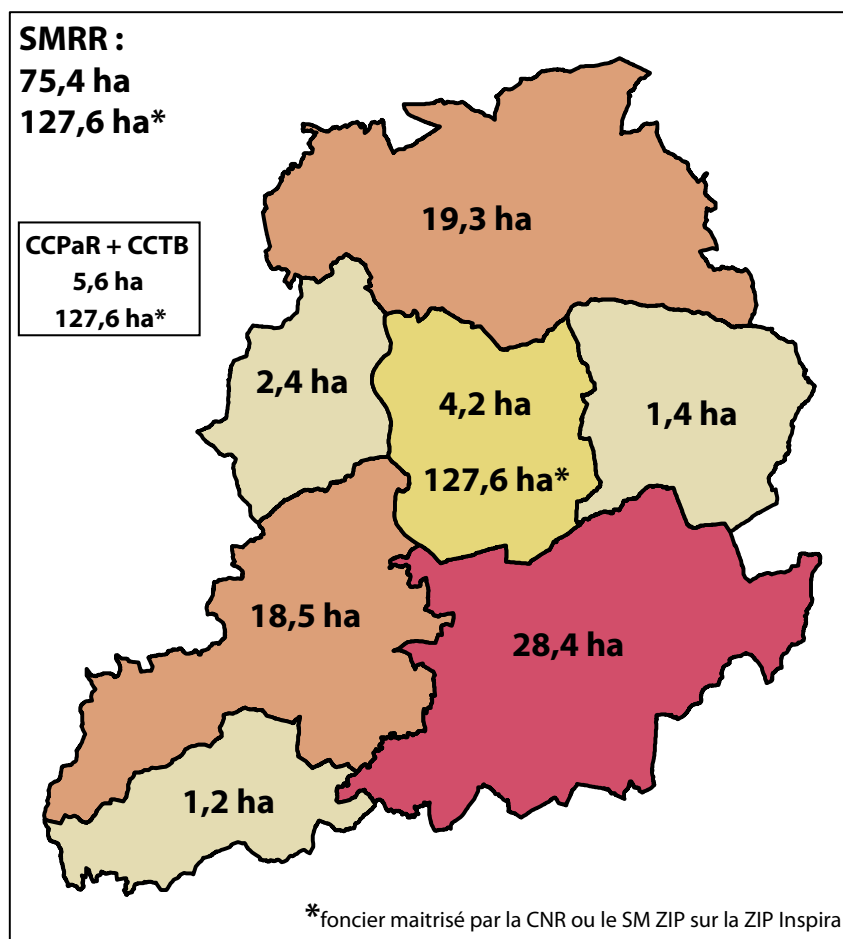
LE FONCIER MOBILISABLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES À PLUS OU MOINS LONG TERME

→ LE FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

Voir précédemment pour les définitions des zones particulières et des différents termes utilisés dans le tableau

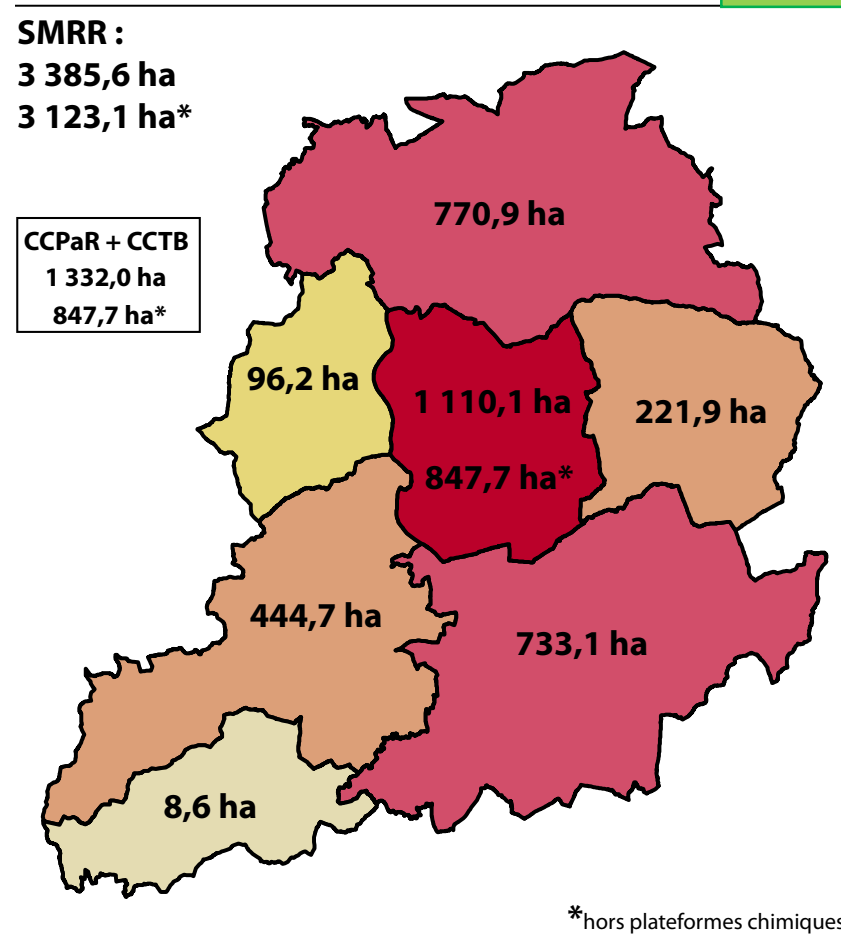
FONCIER POUVANT ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES IMMÉDIATEMENT :
FONCIER APPARTENANT À L'EPCI OU AUX COMMUNES ET VIABILISÉ

Carte 7



POUR RAPPEL : ENSEMBLE DES ZONES U ET AU À VOCATION ÉCONOMIQUE CLASSÉES
DANS LES PLU EN JUILLET 2017

Carte 1



ESPACES AGRO-NATURELS ET FONCIER À VOCATION D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

	Les espaces agro-naturels sur l'ensemble du territoire				Les espaces agro-naturels sur le foncier économique identifié dans les PLU (hors foncier spécifique, non constructible ou qui sera prochainement déclassé dans les PLU)			Part des espaces agro-naturels sur du foncier à vocation économique dans les PLU par rapport à l'ensemble des espaces agro-naturels du territoire		
	Surface totale du territoire en ha	Surface des espaces agricoles en ha en 2015	Surface des espaces naturels et forestiers en ha en 2015	Surface des espaces agricoles, naturels et forestiers en ha en 2015	Surface des espaces agricoles en ha en 2015	Surface des espaces naturels et forestiers en ha en 2015	Surface des espaces agricoles, naturels et forestiers en ha en 2015	Part des Espaces agricoles	Part des Espaces naturels et forestiers	Part des Espaces agricoles naturels et forestiers
							Carte 9			Carte 9
Vienne Condrieu Agglomération	41 869	22 026	13 857	35 883	69,4	1,9	71,3	0,32%	0,01%	0,20%
Pays Roussillonnais	21 272	11 731	5 258	16 989	199,6	41,3	240,9	1,70%	0,79%	1,42%
Annonay Rhône Agglo	31 921	12 814	15 047	27 861	55,3	15,9	71,2	0,43%	0,11%	0,26%
Porte de DrômArdèche	42 366	24 577	12 850	37 427	205	7,1	212,1	0,83%	0,06%	0,57%
Pilat Rhodanien	14 477	6 456	6 543	12 999	17,8	2,3	20,1	0,28%	0,04%	0,15%
Territoire de Beaupaire	19 832	11 681	6 371	18 052	40	0,5	40,5	0,34%	0,01%	0,22%
Val d'Ay	14 814	3 921	10 079	14 000	0,5	0,5	1	0,01%	0,00%	0,01%
SMRR	186 551	93 206	70 005	163 211	587,6	69,5	657,1	0,63%	0,10%	0,40%
<i>Pays Roussillonnais + Territoire de Beaupaire</i>	<i>41 104</i>	<i>23 412</i>	<i>11 629</i>	<i>35 041</i>	<i>240</i>	<i>42</i>	<i>281,4</i>	<i>1,02%</i>	<i>0,36%</i>	<i>0,80%</i>

→ ANALYSE DES RÉSULTATS

Aujourd'hui, **657,1 ha** du foncier classé dans les PLU en U/AU à vocation économique et qui pourra accueillir des entreprises à plus ou moins long terme avait un usage agricole ou naturel et forestier en 2015. Cela représente **0,40 %** de l'ensemble des espaces agro-naturels du SMRR.

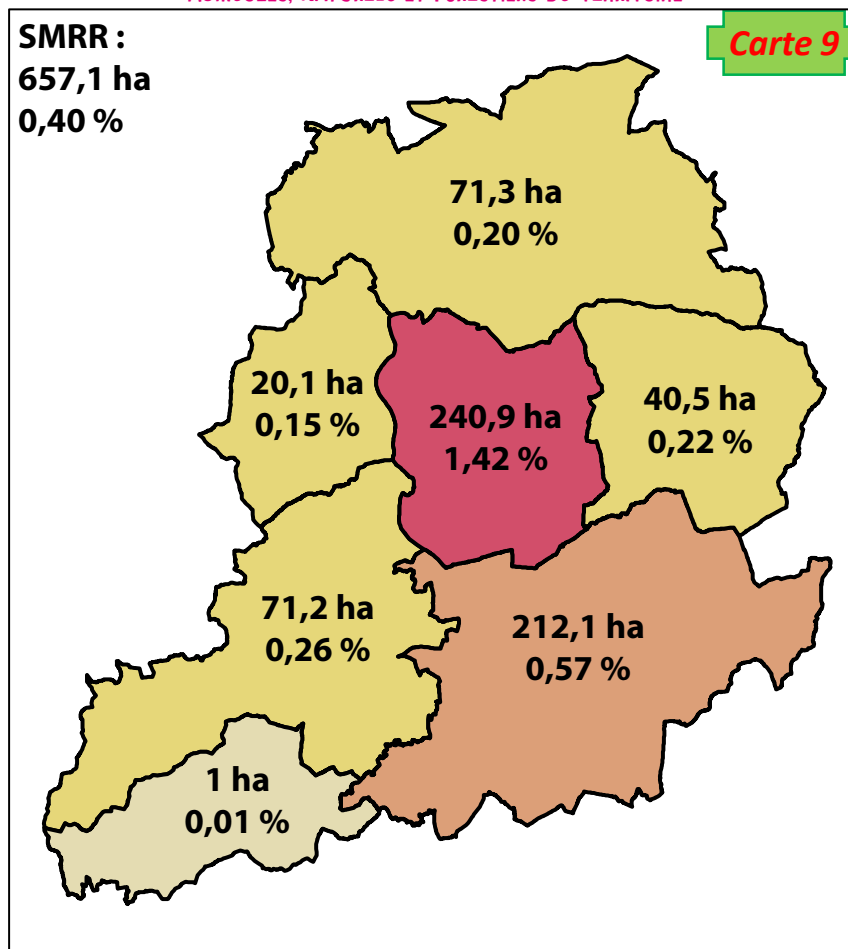
0,40 %

C'est la part des espaces agro-naturels existants en 2015 sur le SMRR qui sont amenés à changer de vocation à l'avenir (passage en espaces artificialisés à vocation économique)

ESPACES AGRO-NATURELS ET FONCIER À VOCATION D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

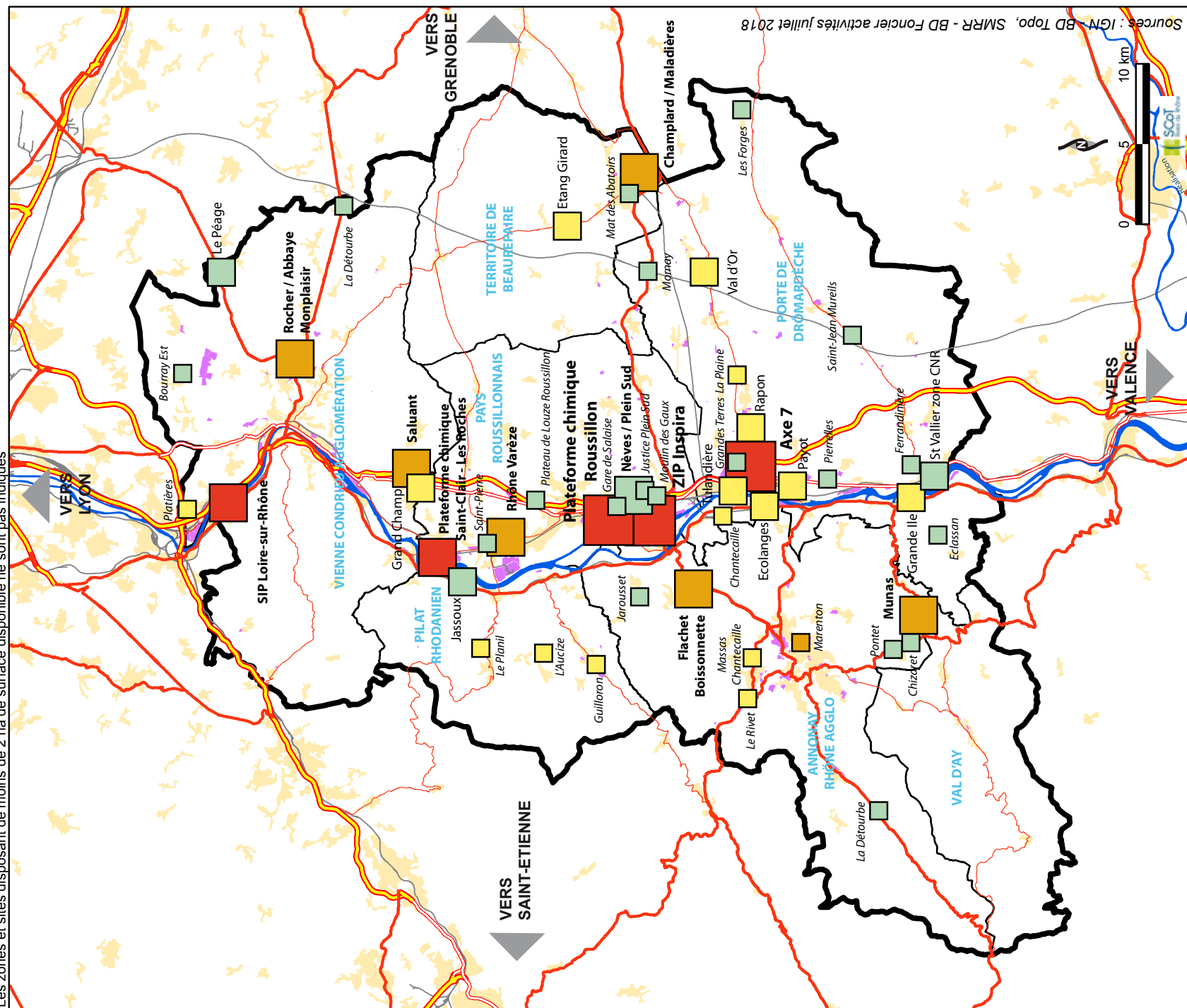
→ LES ESPACES AGRO-NATURELS

PART DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS SITUÉS SUR DU FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE DANS LES PLU PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS DU TERRITOIRE



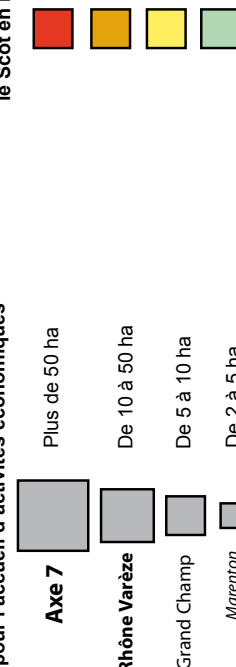
IDENTIFICATION DES ZONES ET SITES DISPOSANT DE PLUS DE 2 HA DE FONCIER ÉCONOMIQUE LIBRE EN 2018

Les zones et sites disposant de moins de 2 ha de surface disponible ne sont pas indiqués



Classement des sites économiques dans le Scot en révision

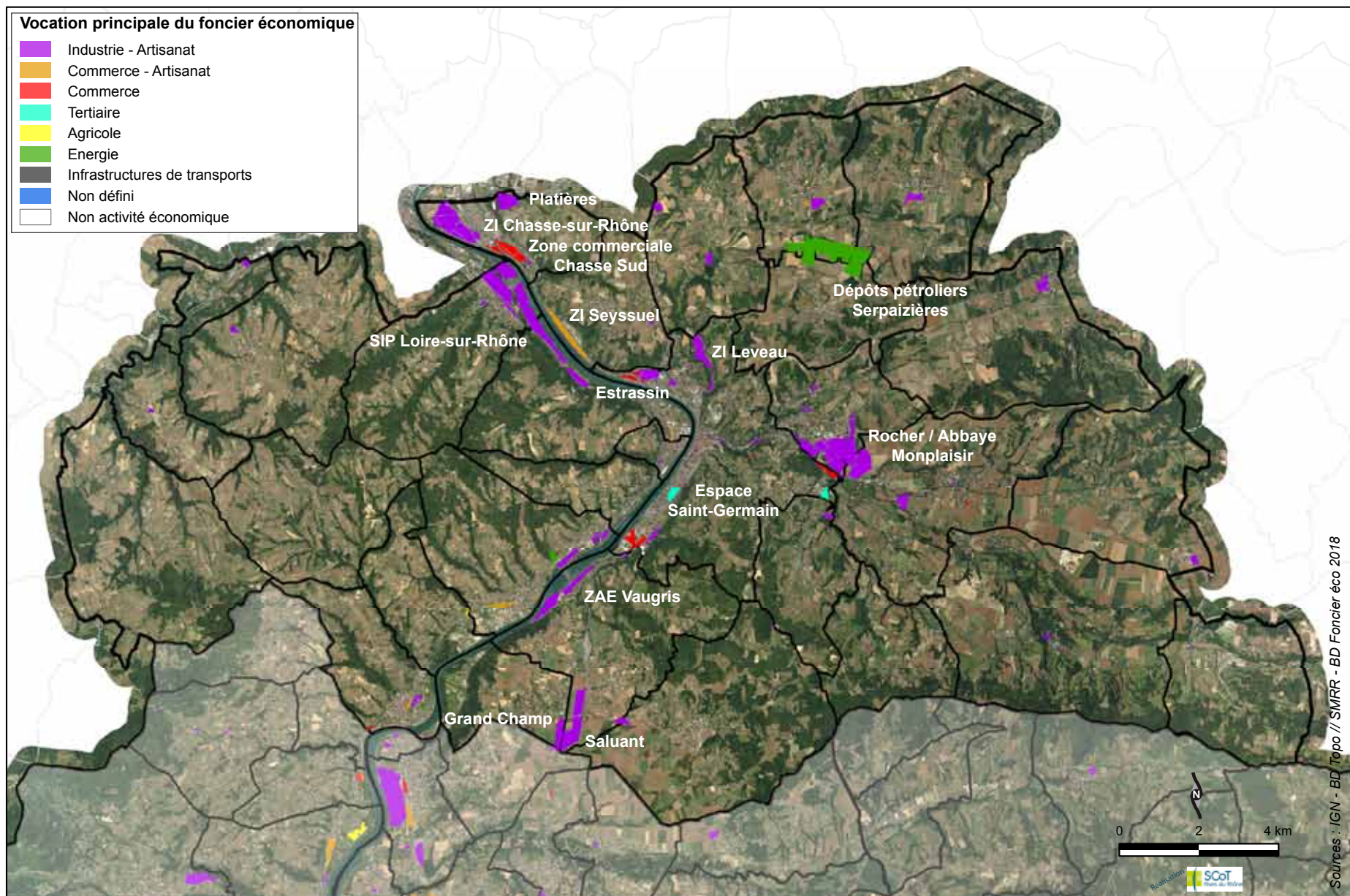
Surface disponible à plus ou moins long terme pour l'accueil d'activités économiques



Sources : IGN - BD Topo, SMR - BD Foncier activités juillet 2018

SYNTHÈSE PAR EPCI

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

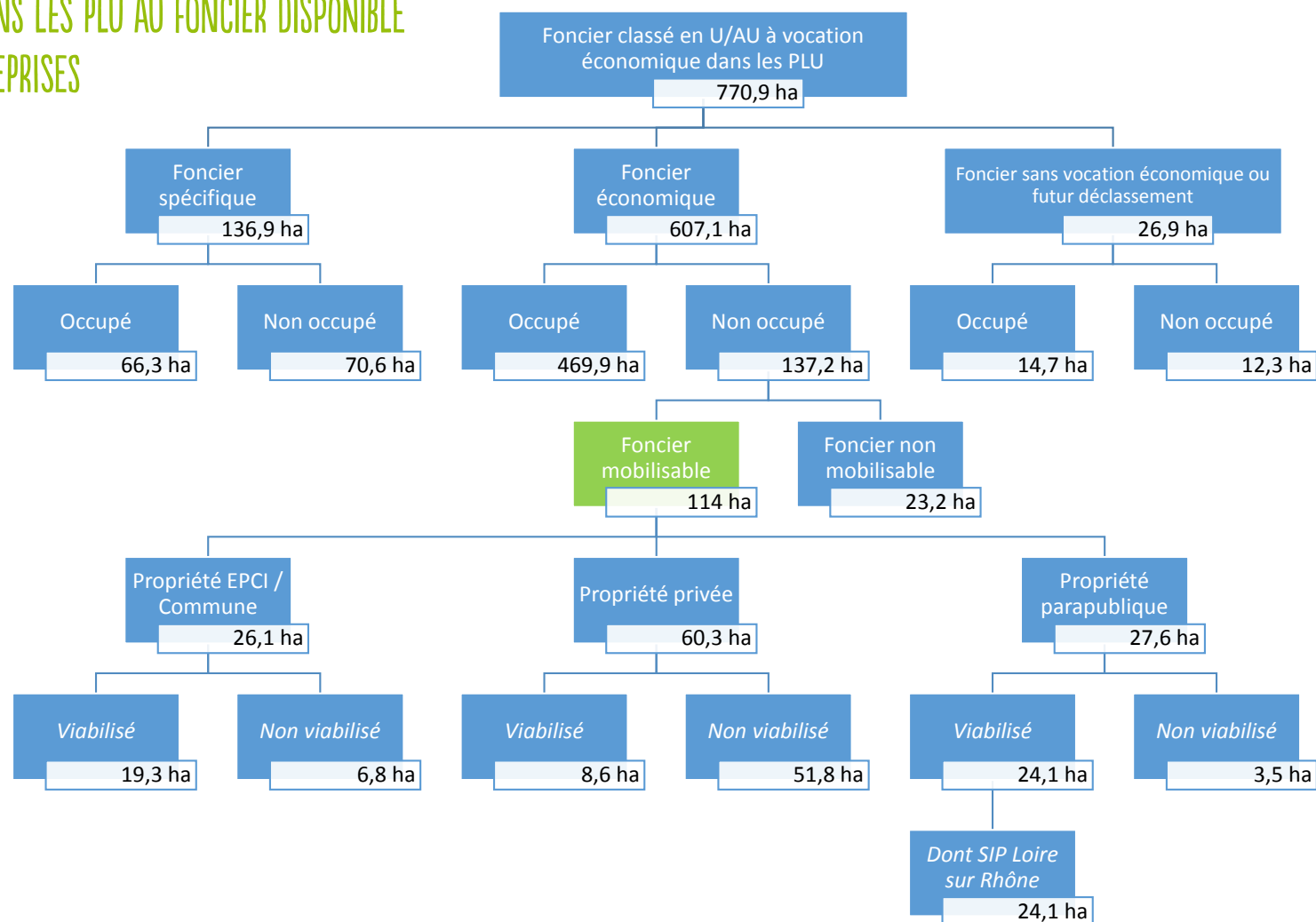


Foncier à vocation économique en juillet 2018 et vocation dominante - Vienne Condrieu Agglomération

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

Voir précédemment pour les définitions des différents termes utilisés dans le tableau



FONCIER SPÉCIFIQUE DE L'EPCI

Site de stockage pétrolier des Serpaizières, carrière d'Ampuis, embranchement fer du Trye (Saint-Romain-en-Gal), foncier lié au barrage de Vaugris, gare de Chasse-sur-Rhône.

1,8 %

C'est la part du territoire de Vienne Condrieu Agglomération que représentent les zones U/AU à vocation d'activités économiques dans les PLU en juillet 2018.

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

RYTHME D'OCCUPATION ANNUEL MOYEN SUR LES 15
DERNIÈRES ANNÉES

→ **5,7 ha/an**

FONCIER IDENTIFIÉ COMME NON OCCUPÉ ET MOBILISABLE À
PLUS OU MOINS LONG TERME POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES PAR EPCI ET COMMUNE

→ **114 ha**

FONCIER POUVANT ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES
IMMÉDIATEMENT - FONCIER APPARTENANT À L'EPCI OU LES
COMMUNES ET VIABILISÉ

→ **19,3 ha**

ANNÉE OÙ L'ENSEMBLE DU FONCIER ÉCONOMIQUE SERA
OCCUPÉ À RYTHME D'OCCUPATION CONSTANT

→ **2038**

PART DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS
SITUÉS SUR DU FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE DANS
LES PLU PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ESPACES AGRI-
COLES, NATURELS ET FORESTIERS DU TERRITOIRE

→ **71,3 ha**
0,20 %

Foncier disponible dans les zones structurantes

Nom zone	Communes	Surfaces disponible en ha	Propriété commune / EPCI		Propriété privée		Parapublique	
			Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé
Sites métropolitains								
SIP Loire-sur-Rhône	Loire-sur-Rhône / Saint-Romain-en-Gal	24,1	0	0	0	0	24,1	0
Sites de niveau Scot								
Saluant	Reventin-Vaugris	28,6	0	0	0	28,6	0	0
Espace Saint-Germain	Vienne	0	0	0	0	0	0	0
Le Rocher / Monplaisir / Abbaye	Pont-Evêque / Vienne	29	18,2	6,2	4,6	0	0	0
ZI Chasse	Chasse-sur-Rhône	0	0	0	0	0	0	0
Sites de bassin de vie								
Grand-Champ	Chonas-l'Amballan	6,9	0	0	0	6,9	0	0
ZAE Vaugris	Reventin-Vaugris	0	0	0	0	0	0	0
ZI Leveau	Vienne	0	0	0	0	0	0	0
Estressin	Vienne	0	0	0	0	0	0	0
ZI Seyssuel	Seyssuel	0	0	0	0	0	0	0
Platières	Chasse-sur-Rhône	4,4	0	0	0	4,4	0	0
Zones commerciales								
Chasse Sud	Chasse-sur-Rhône	0	0	0	0	0	0	0

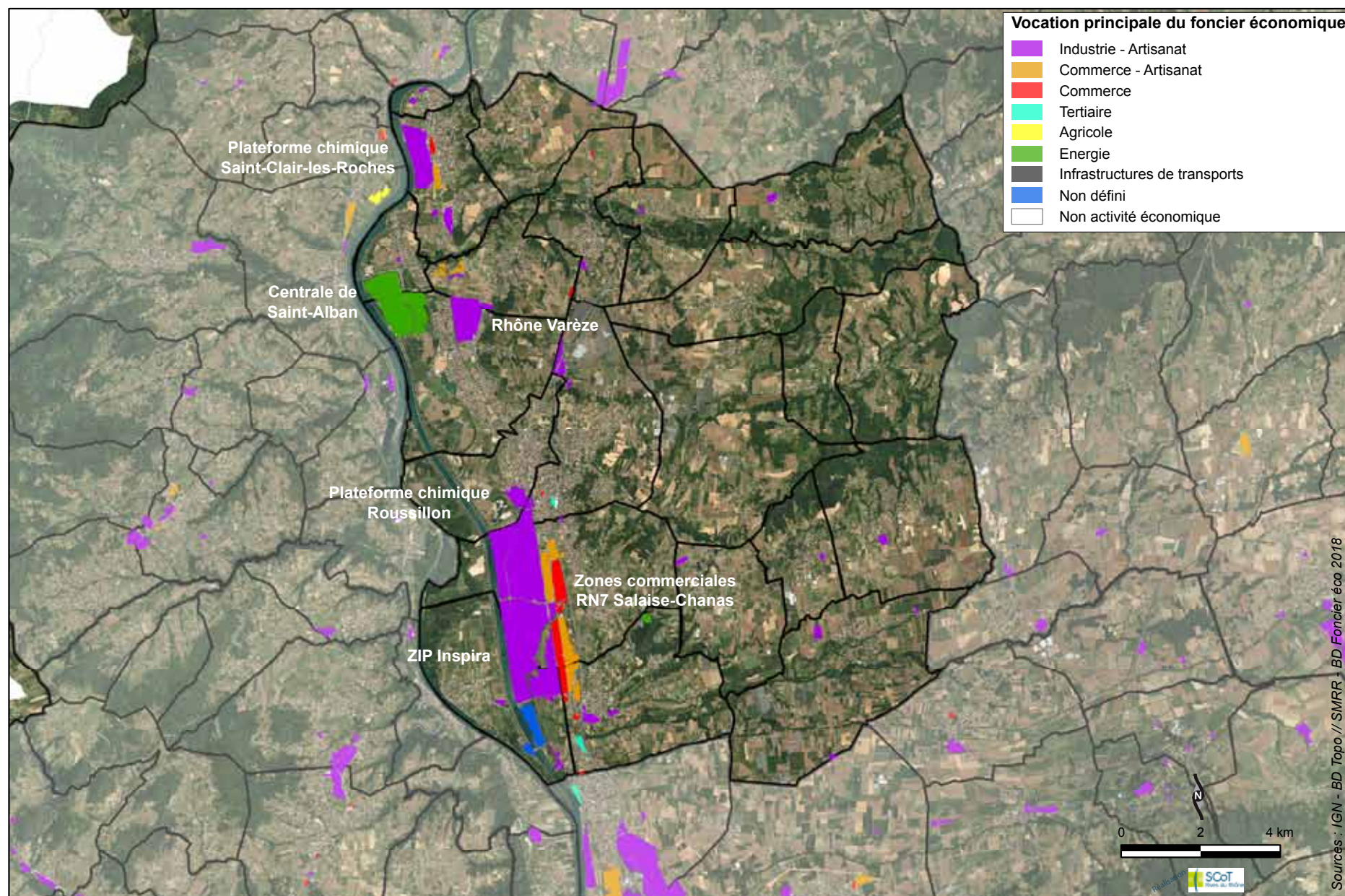
Nombre de tènements viabilisés disponibles selon leur surface et surface totale que représentent ces tènements

Surfaces des tènements	< 0,25 ha	de 0,25 à 1 ha	de 1 à 3 ha	> 3 ha	TOTAL
Viabilisés tous propriétaires	3	14	5	6	28
	0,5 ha	6,2 ha	8,8 ha	36,4 ha	51,9 ha
Dont viabilisés propriété EPCI / Commune	2	3	1	3	9
	0,3 ha	1,6 ha	2,7 ha	14,7 ha	19,3 ha

→ ANALYSE DES RÉSULTATS

Les principales disponibilités sur Vienne Condrieu Agglomération se situent sur 3 sites structurants : le SIP Loire-sur-Rhône, le Saluant et le Rocher / Monplaisir / Abbaye (plus de 70 % du foncier disponible de l'EPCI).

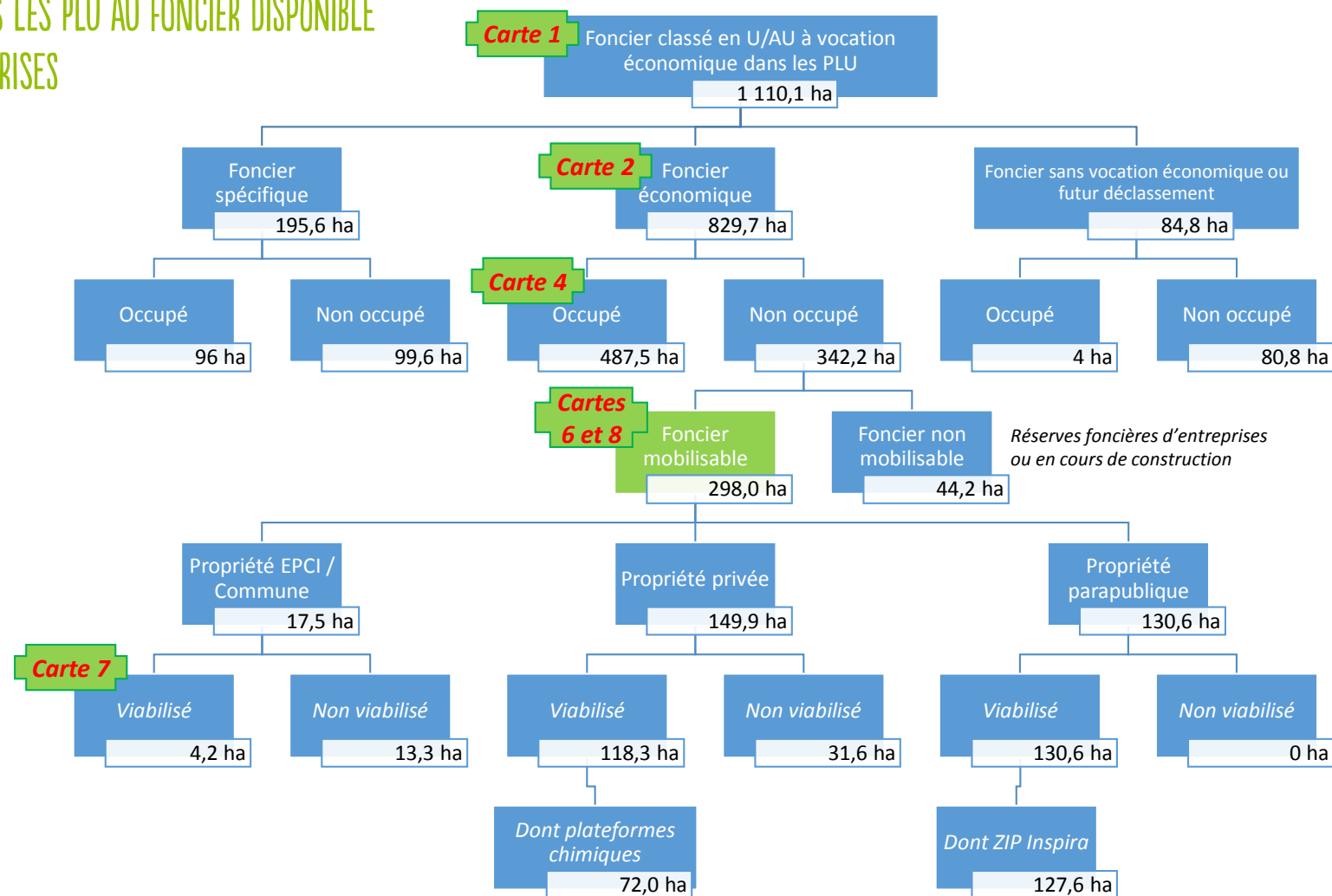
Arythme constant d'artificialisation vis-à-vis de la période 2002-2018, les zones économiques de Vienne Condrieu Agglomération devraient être pleines avant échéance du Scot en révision (2040).



Foncier à vocation économique en juillet 2018 et vocation dominante - Pays Roussillonnais

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

Voir précédemment pour les définitions des différents termes utilisés dans le tableau



FONCIER SPÉCIFIQUE DE L'EPCI

Centrale nucléaire de Saint-Alban, aire de repos A7 (Roussillon), poste électrique de Gampaloup (Chanas), foncier lié à l'usine-écluse de Sablons.

5,2 %

C'est la part du territoire du Pays Roussillonnais que représentent les zones U/AU à vocation d'activités économiques dans les PLU en juillet 2018.

PAYS ROUSSILLONNAIS

RYTHME D'OCCUPATION ANNUEL MOYEN SUR LES 15 DERNIÈRES ANNÉES

→ **5,6 ha/an**

FONCIER IDENTIFIÉ COMME NON OCCUPÉ ET MOBILISABLE À PLUS OU MOINS LONG TERME POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR EPCI ET COMMUNE

→ **298,0 ha**

FONCIER POUVANT ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES IMMÉDIATEMENT - FONCIER APPARTENANT À L'EPCI OU LES COMMUNES ET VIABILISÉ

→ **4,2 ha
+ 127,6 ha
Inspira**

ANNÉE OÙ L'ENSEMBLE DU FONCIER ÉCONOMIQUE SERA OCCUPÉ À RYTHME D'OCCUPATION CONSTANT

→ **2071**

PART DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS SITUÉS SUR DU FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE DANS LES PLU PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS DU TERRITOIRE

→ **240,9 ha
1,42 %**

Foncier disponible dans les zones structurantes

Nom zone	Communes	Surfaces disponible en ha	Propriété commune / EPCI		Propriété privée		Parapublique	
			Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé
Sites métropolitains								
ZIP Inspira	Salaise-sur-Sanne / Sablons	127,6	0	0	0	0	127,6	0
Plateforme chimique Roussillon	Roussillon / Salaise-sur-Sanne	61,4	0	0	61,4	0	0	0
Plateforme chimique Saint- Clair	Saint-Clair-du-Rhône	25,4	0	0	25,4	0	0	0
Sites de niveau Scot								
Rhône Varèze	Saint-Maurice-l'Exil / Clonas- sur-Varèze	35,1	0,7	0	26,3	8,2	0	0
Zones commerciales								
Zones commerciales RN7	Salaise-sur-Sanne / Chanas	37,1	0,3	13,3	8,9	13,3	1,3	0

Nombre de tènements viabilisés disponibles selon leur surface et surface totale que représentent ces tènements

Surfaces des tènements	< 0,25 ha	de 0,25 à 1 ha	de 1 à 3 ha	> 3 ha	TOTAL
Viabilisés tous propriétaires	6	22	12	12	52
	1 ha	13,2 ha	20,2 ha	218,7 ha	253,1 ha
Dont viabilisés propriété EPCI / Commune	2	3	2	0	7
	0,4	1 ha	2,9 ha	0 ha	4,2 ha

→ ANALYSE DES RÉSULTATS

Le Pays Roussillonnais dispose de foncier principalement sur ses sites métropolitains : la ZIP INSPIRA (42 %), site disposant d'un rôle stratégique pour le territoire (multimodalité) et sur les deux plateformes chimiques (30 %).

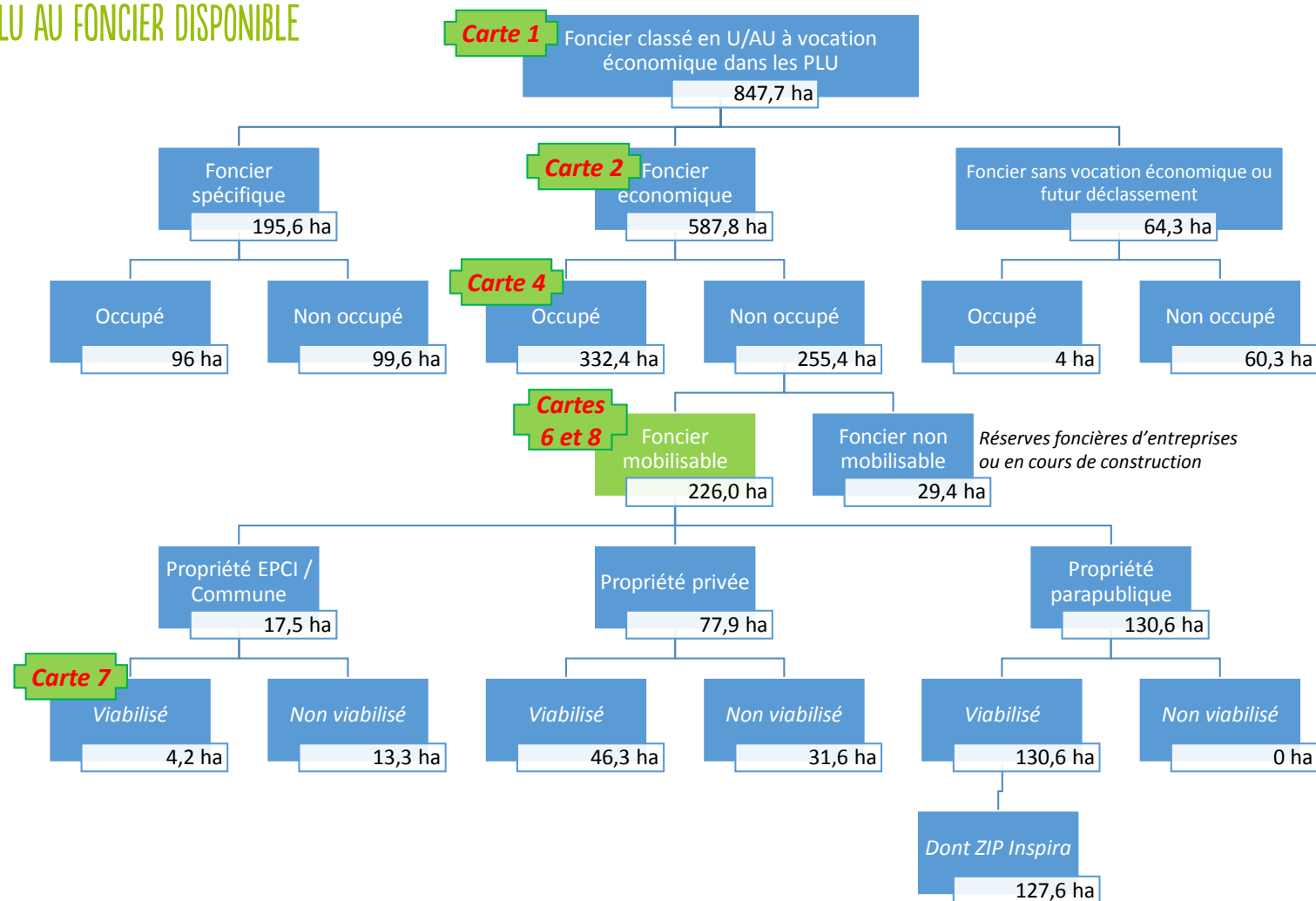
A noter que ces zones impactent fortement les résultats de l'EPCI concernant le calcul de l'année où l'ensemble des zones seront théoriquement pleines à rythme d'artificialisation constant vis-à-vis de la période 2002-2018 (2071 pour toutes les zones contre 2060 sans les plateformes chimiques et 2043 sans les plateformes et la ZIP).

Un projet d'extension de 45 ha de la zone Rhône Varèze sur la commune de Clonas-sur-Varèze est prévue par la CCPaR, (non zoné dans le PLU) jouera fortement sur ces délais (2079 pour toutes les zones contre 2068 sans les plateformes chimiques et 2055 sans les plateformes et la ZIP).

PAYS ROUSSILLONNAIS - HORS PLATEFORMES CHIMIQUES

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

Voir précédemment pour les définitions des différents termes utilisés dans le tableau



FONCIER SPÉCIFIQUE DE L'EPCI

Centrale nucléaire de Saint-Alban, aire de repos A7 (Roussillon), poste électrique de Gampaloup (Chanas), foncier lié à l'usine-écluse de Sablons.

4 %

C'est la part du territoire du Pays Roussillonnais que représentent les zones U/AU à vocation d'activités économiques dans les PLU en juillet 2018.

PAYS ROUSSILLONNAIS - HORS PLATEFORMES CHIMIQUES

RYTHME D'OCCUPATION ANNUEL MOYEN SUR LES 15
DERNIÈRES ANNÉES

→ **5,4 ha/an**

FONCIER IDENTIFIÉ COMME NON OCCUPÉ ET MOBILISABLE À
PLUS OU MOINS LONG TERME POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES PAR EPCI ET COMMUNE

→ **226,0 ha**

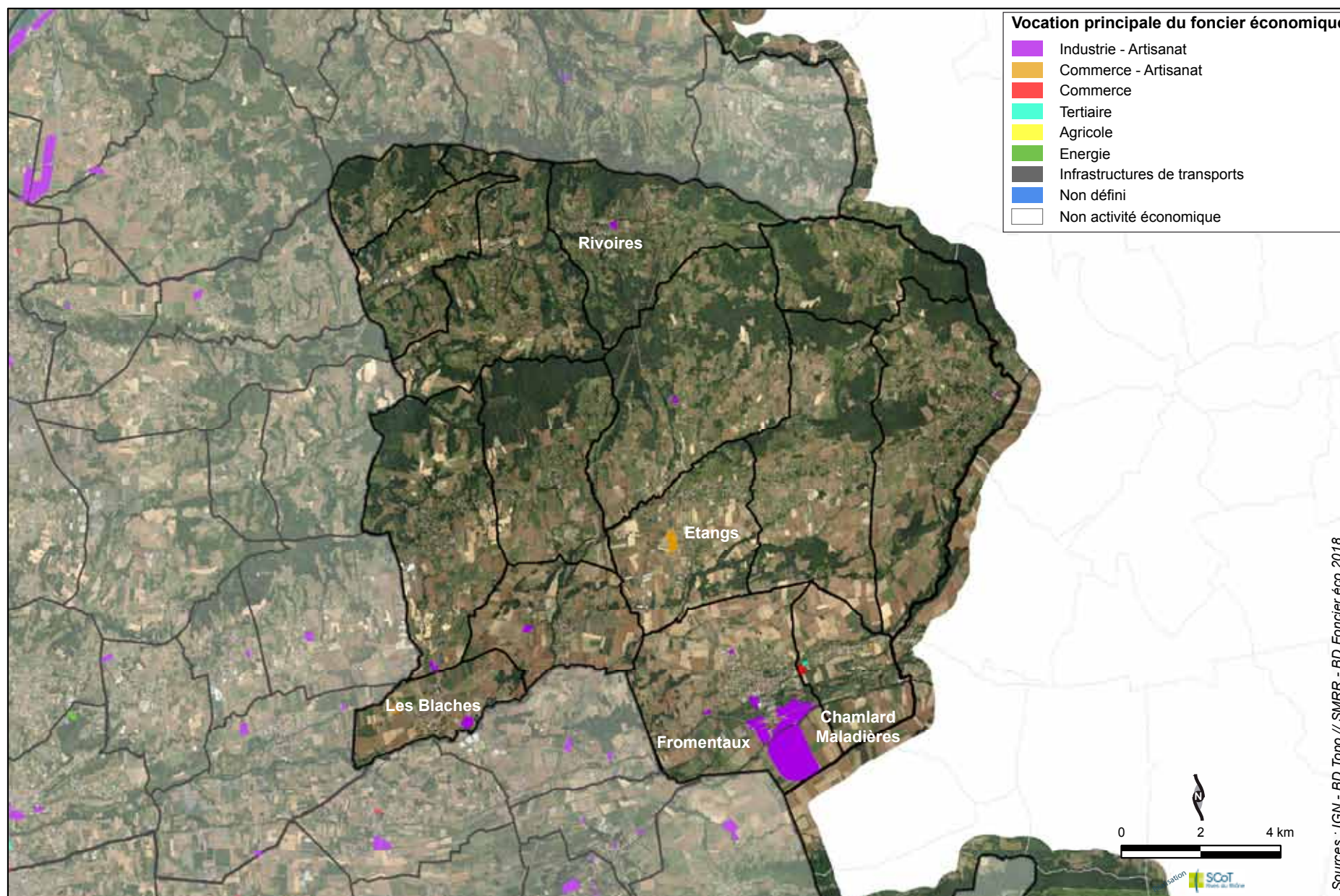
FONCIER POUVANT ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES
IMMÉDIATEMENT - FONCIER APPARTENANT À L'EPCI OU LES
COMMUNES ET VIABILISÉ

→ **4,2 ha**
→ **+ 127,6 ha**
Inspira

ANNÉE OÙ L'ENSEMBLE DU FONCIER ÉCONOMIQUE SERA
OCCUPÉ À RYTHME D'OCCUPATION CONSTANT

→ **2060**

TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE

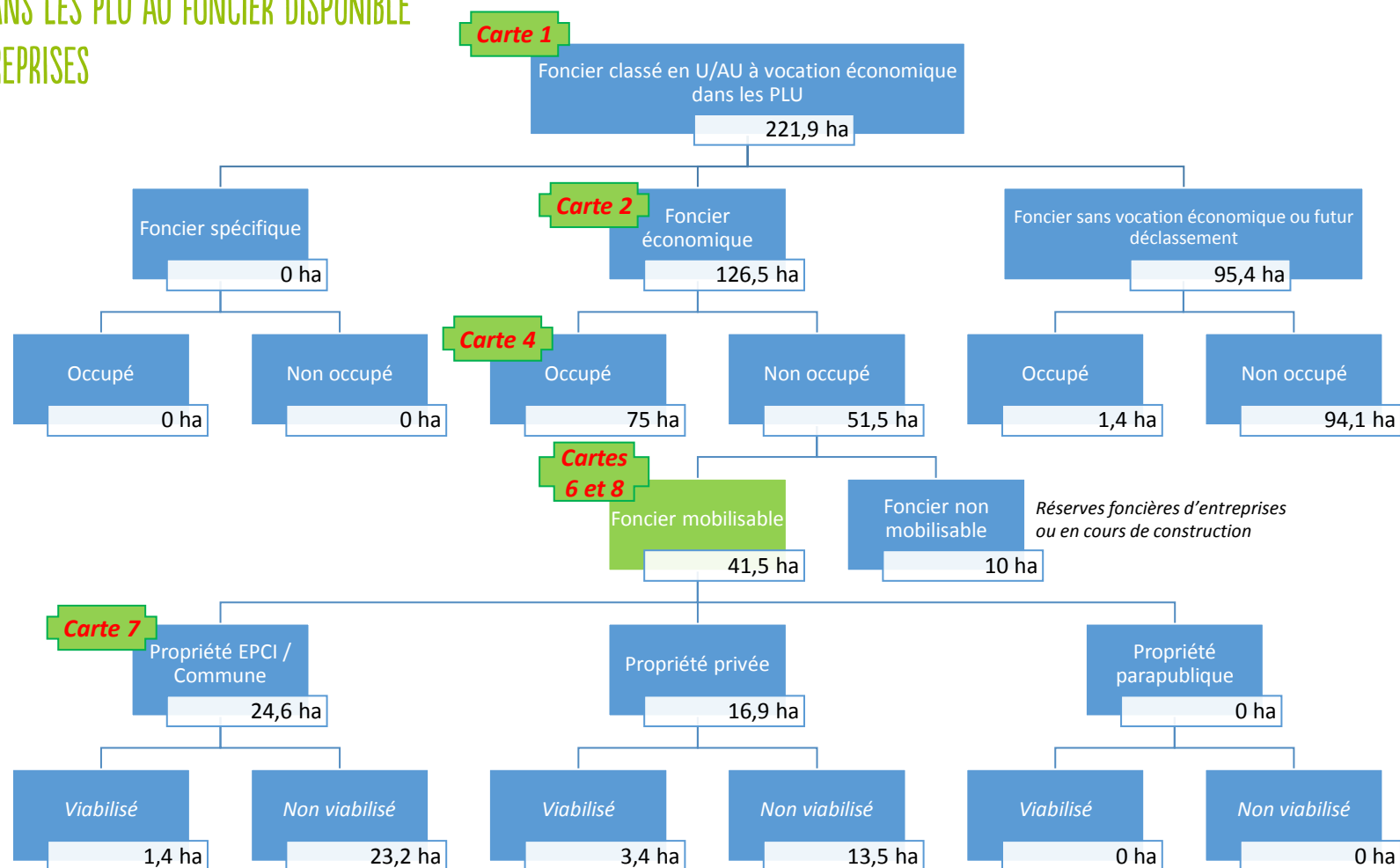


Foncier à vocation économique en juillet 2018 et vocation dominante - Territoire de Beaurepaire

TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

Voir précédemment pour les définitions des différents termes utilisés dans le tableau



FONCIER SPÉCIFIQUE DE L'EPCI

Non concerné

1,1 %

C'est la part du territoire du Territoire de Beaurepaire que représentent les zones U/AU à vocation d'activités économiques dans les PLU en juillet 2018.

TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE

RYTHME D'OCCUPATION ANNUEL MOYEN SUR LES 15 DERNIÈRES ANNÉES

→ **1,2 ha/an**

FONCIER IDENTIFIÉ COMME NON OCCUPÉ ET MOBILISABLE À PLUS OU MOINS LONG TERME POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR EPCI ET COMMUNE

→ **41,5 ha**

FONCIER POUVANT ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES IMMÉDIATEMENT - FONCIER APPARTENANT À L'EPCI OU LES COMMUNES ET VIABILISÉ

→ **1,4 ha**

ANNÉE OÙ L'ENSEMBLE DU FONCIER ÉCONOMIQUE SERA OCCUPÉ À RYTHME D'OCCUPATION CONSTANT

→ **2052**

PART DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS SITUÉS SUR DU FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE DANS LES PLU PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS DU TERRITOIRE

→ **40,5 ha**
0,22 %

Foncier disponible dans les zones structurantes

Nom zone	Communes	Surfaces disponible en ha	Propriété commune / EPCI		Propriété privée		Parapublique	
			Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé
Sites de niveau Scot								
Champlard / Maladières	Beaurepaire	28	0	23,2	0	4,8	0	0
Sites de bassin de vie								
Fromentaux	Beaurepaire	1,6	0,9	0	0,7	0	0	0
Les Blaches	Jarcieux	0,5	0,5	0	0	0	0	0
Etangs	Revel-Tourdan	6,1	0	0	2,7	3,5	0	0
Rivoires	Cour-et-Buis	0	0	0	0	0	0	0

Nombre de tènements viabilisés disponibles selon leur surface et surface totale que représentent ces tènements

Surfaces des tènements	< 0,25 ha	de 0,25 à 1 ha	de 1 à 3 ha	> 3 ha	TOTAL
Viabilisés tous propriétaires	1	3	2	0	6
	0,2 ha	1,9 ha	2,7 ha	0 ha	4,8 ha
Dont viabilisés propriété EPCI / Commune	1	2	0	0	3
	0,2 ha	1,2 ha	0 ha	0 ha	1,4 ha

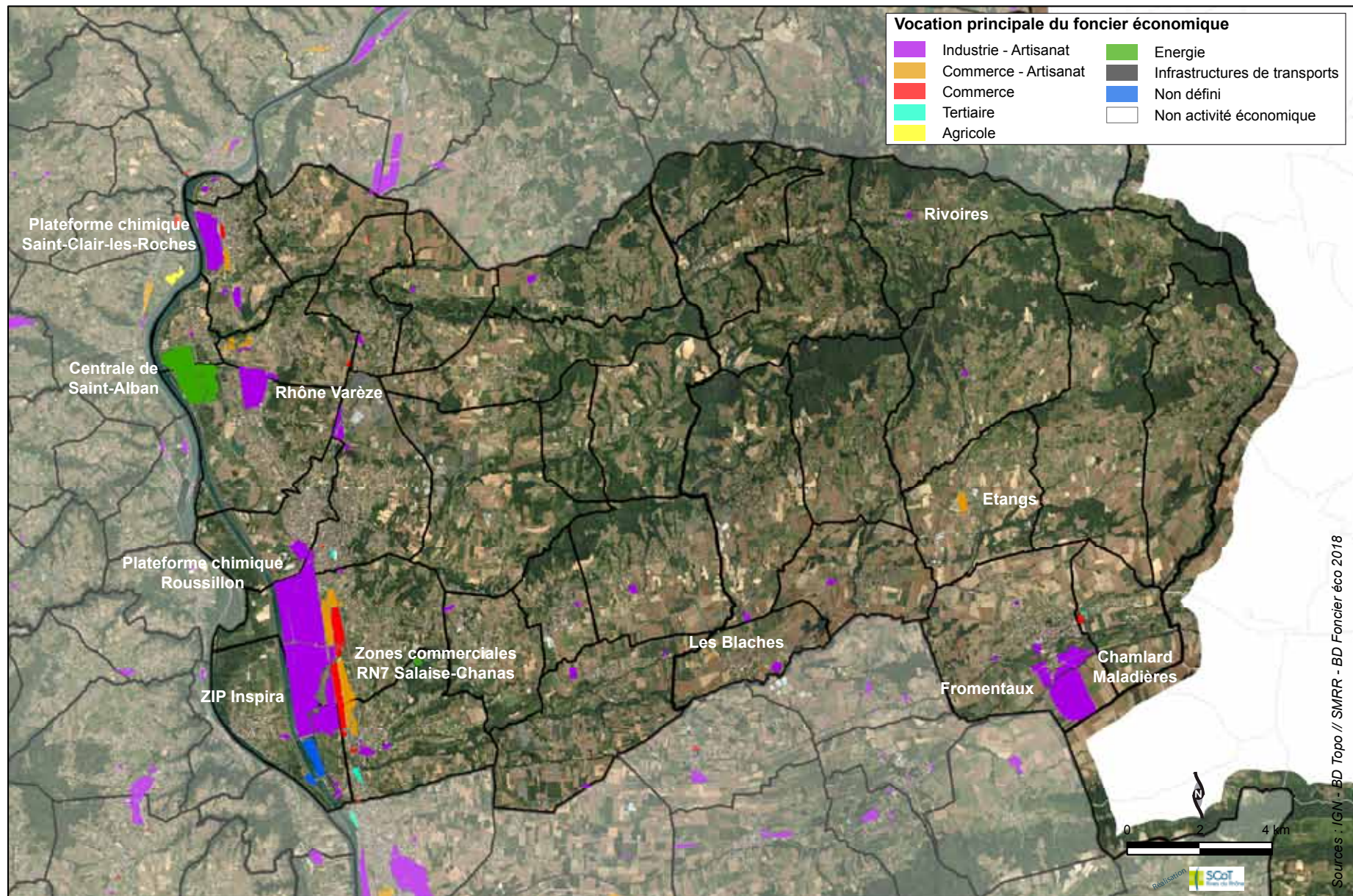
→ ANALYSE DES RÉSULTATS

La majorité du foncier mobilisable sur la CCTB se trouve aujourd'hui sur la commune de Beaurepaire, et plus particulièrement sur les zones du Champlard et des Maladières (67 %).

A rythme d'artificialisation constant vis-à-vis de la période 2002-2018, le foncier économique sera théoriquement entièrement occupé en 2052.

A noter qu'environ 90 ha aujourd'hui classés en AU pour la zone du Champlard sur Beaurepaire devraient être déclassés dans le PLU en cours de révision.

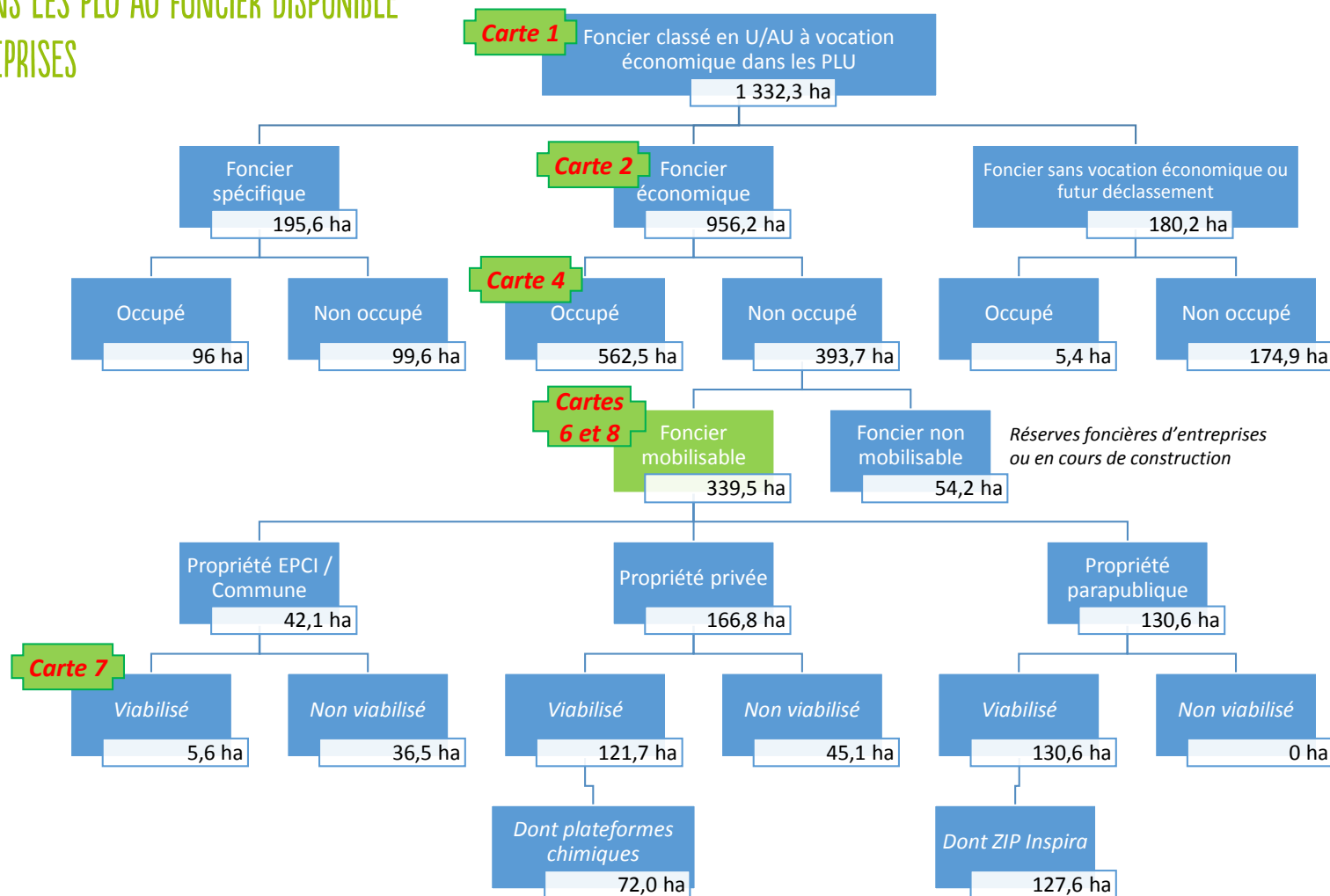
PAYS ROUSSILLONNAIS + TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE



Foncier à vocation économique en juillet 2018 et vocation dominante - Pays Roussillonnais + Territoire de Beaurepaire

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

Voir précédemment pour les définitions des différents termes utilisés dans le tableau



FONCIER SPÉCIFIQUE DE L'EPCI

Centrale nucléaire de Saint-Alban, aire de repos A7 (Roussillon), poste électrique de Gampaloup (Chanas), foncier lié à l'usine-écluse de Sablons.

3,2 %

C'est la part du territoire du Pays Roussillonnais que représentent les zones U/AU à vocation d'activités économiques dans les PLU en juillet 2018.

PAYS ROUSSILLONNAIS + TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE

RYTHME D'OCCUPATION ANNUEL MOYEN SUR LES 15 DERNIÈRES ANNÉES

→ **6,7 ha/an**

FONCIER IDENTIFIÉ COMME NON OCCUPÉ ET MOBILISABLE À PLUS OU MOINS LONG TERME POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR EPCI ET COMMUNE

→ **339,5 ha**

FONCIER POUVANT ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES IMMÉDIATEMENT - FONCIER APPARTENANT À L'EPCI OU LES COMMUNES ET VIABILISÉ

→ **5,6 ha
+ 127,6 ha
Inspira**

ANNÉE OÙ L'ENSEMBLE DU FONCIER ÉCONOMIQUE SERA OCCUPÉ À RYTHME D'OCCUPATION CONSTANT

→ **2067**

PART DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS SITUÉS SUR DU FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE DANS LES PLU PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS DU TERRITOIRE

→ **281,4 ha
0,80 %**

Foncier disponible dans les zones structurantes

Nom zone	Communes	Surfaces disponible en ha	Propriété commune / EPCI		Propriété privée		Parapublique	
			Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé
Sites métropolitains								
ZIP Inspira	Salaise-sur-Sanne / Sablons	127,6	0	0	0	0	127,6	0
Plateforme chimique Roussillon	Roussillon / Salaise-sur-Sanne	61,4	0	0	61,4	0	0	0
Plateforme chimique Saint-Clair	Saint-Clair-du-Rhône	25,4	0	0	25,4	0	0	0
Sites de niveau Scot								
Rhône Varèze	Saint-Maurice-l'Exil / Clonas-sur-Varèze	35,1	0,7	0	26,3	8,2	0	0
Champlard / Maladières	Beaurepaire	28	0	23,2	0	4,8	0	0
Sites de bassin de vie								
Fromentaux	Beaurepaire	1,6	0,9	0	0,7	0	0	0
Les Blaches	Jarcieux	0,5	0,5	0	0	0	0	0
Etangs	Revel-Tourdan	6,1	0	0	2,7	3,5	0	0
Rivoires	Cour-et-Buis	0	0	0	0	0	0	0
Zones commerciales								
Zones commerciales RN7	Salaise-sur-Sanne / Chanas	37,1	0,3	13,3	8,9	13,3	1,3	0

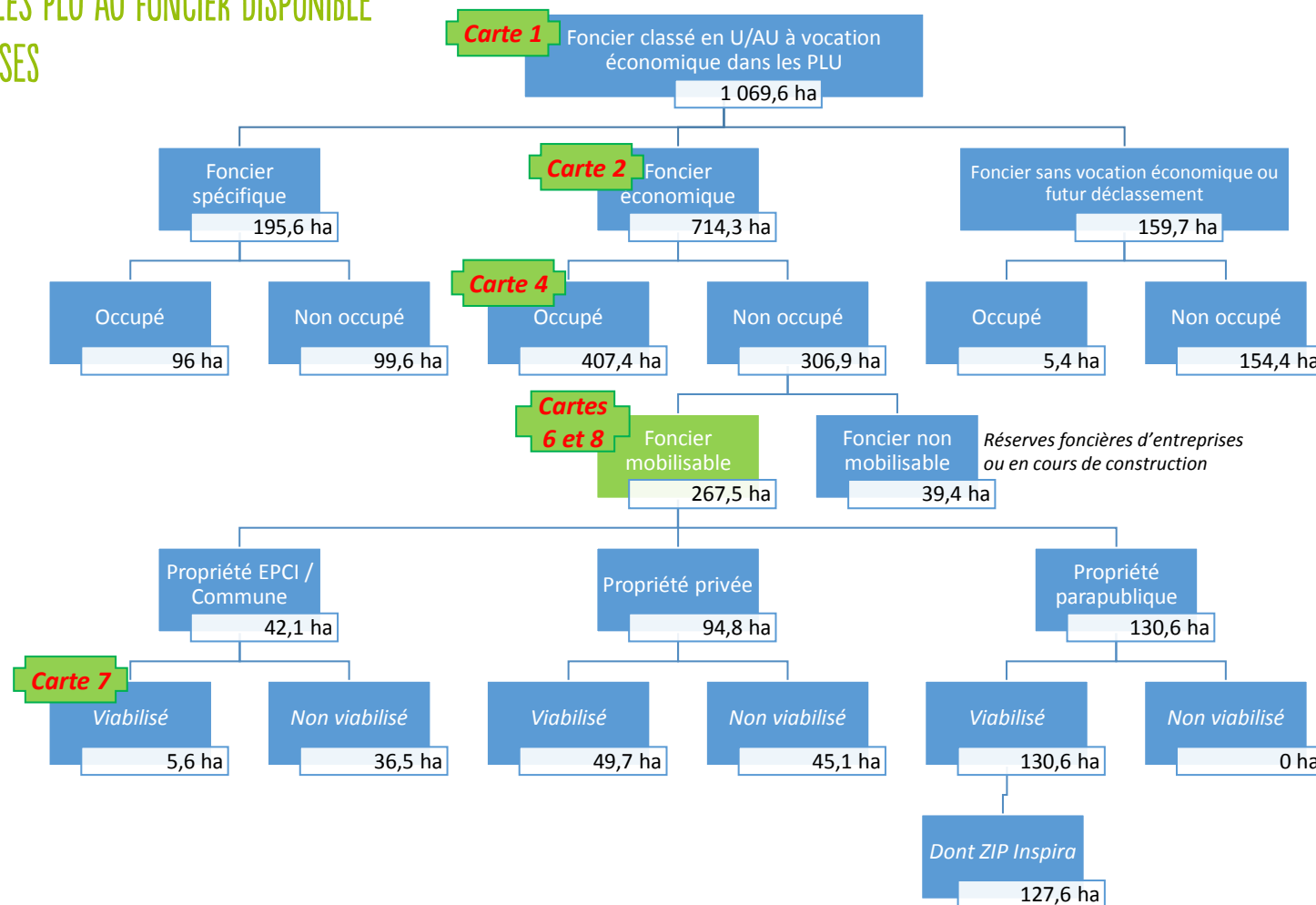
Nombre de tènements viabilisés disponibles selon leur surface et surface totale que représentent ces tènements

Surfaces des tènements	< 0,25 ha	de 0,25 à 1 ha	de 1 à 3 ha	> 3 ha	TOTAL
Viabilisés tous propriétaires	9	28	19	16	72
	1,4 ha	17,3 ha	29,8 ha	285 ha	333,7 ha
Dont viabilisés propriété EPCI / Commune	3	4	2	0	9
	0,6	2,2 ha	2,9 ha	0 ha	5,6 ha

PAYS ROUSSILLONNAIS + TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE - HORS PLATEFORMES CHIMIQUES

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

Voir précédemment pour les définitions des différents termes utilisés dans le tableau



FONCIER SPÉCIFIQUE DE L'EPCI

Centrale nucléaire de Saint-Alban, aire de repos A7 (Roussillon), poste électrique de Gampaloup (Chanas), foncier lié à l'usine-écluse de Sablons.

2,6 %

C'est la part du territoire du Pays Roussillonnais que représentent les zones U/AU à vocation d'activités économiques dans les PLU en juillet 2018.

PAYS ROUSSILLONNAIS + TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE - HORS PLATEFORMES CHIMIQUES

RYTHME D'OCCUPATION ANNUEL MOYEN SUR LES 15
DERNIÈRES ANNÉES

→ **6,7 ha/an**

FONCIER IDENTIFIÉ COMME NON OCCUPÉ ET MOBILISABLE À
PLUS OU MOINS LONG TERME POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES PAR EPCI ET COMMUNE

→ **267,5 ha**

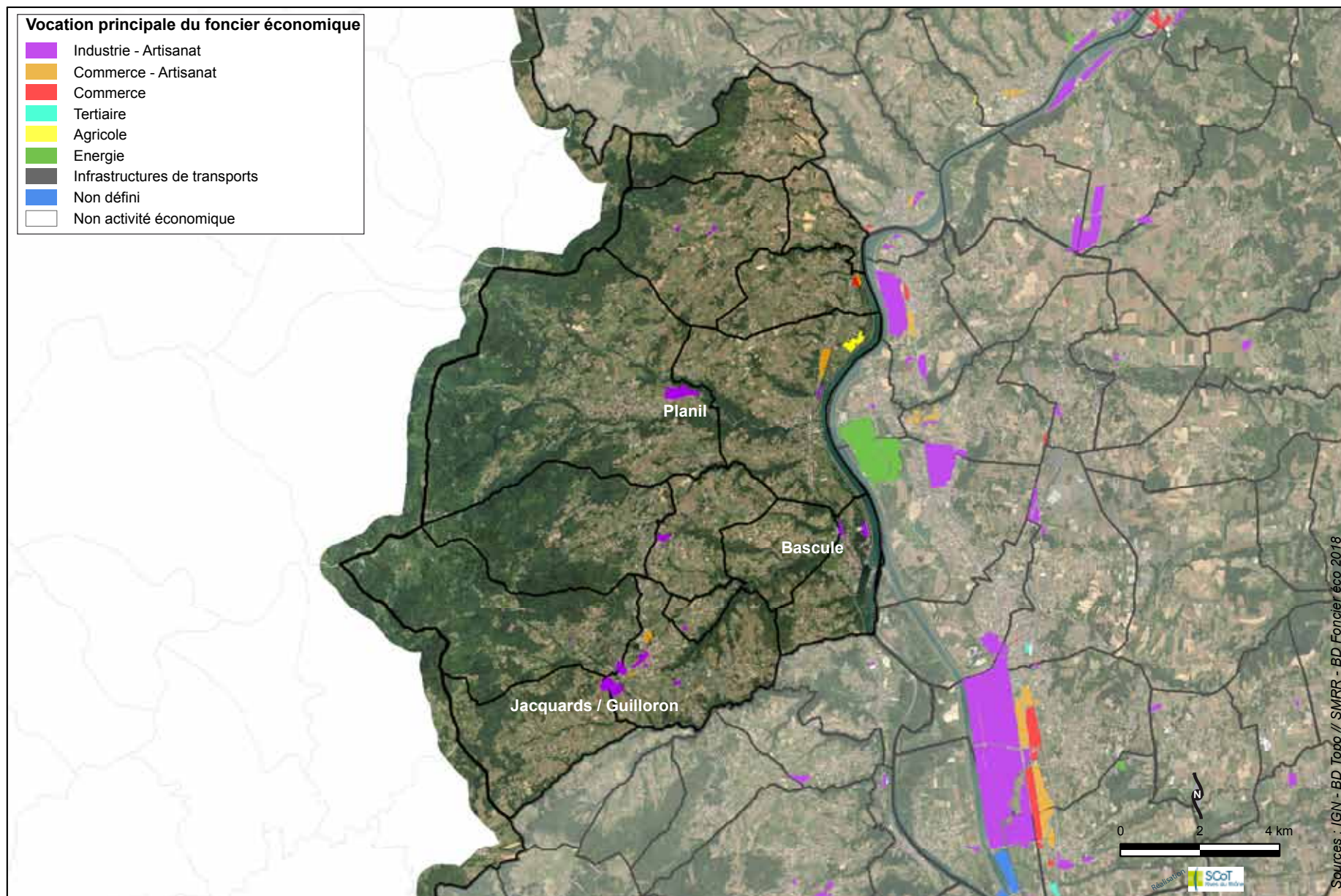
FONCIER POUVANT ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES
IMMÉDIATEMENT - FONCIER APPARTENANT À L'EPCI OU LES
COMMUNES ET VIABILISÉ

→ **5,6 ha**
→ **+ 127,6 ha**
Inspira

ANNÉE OÙ L'ENSEMBLE DU FONCIER ÉCONOMIQUE SERA
OCCUPÉ À RYTHME D'OCCUPATION CONSTANT

→ **2058**

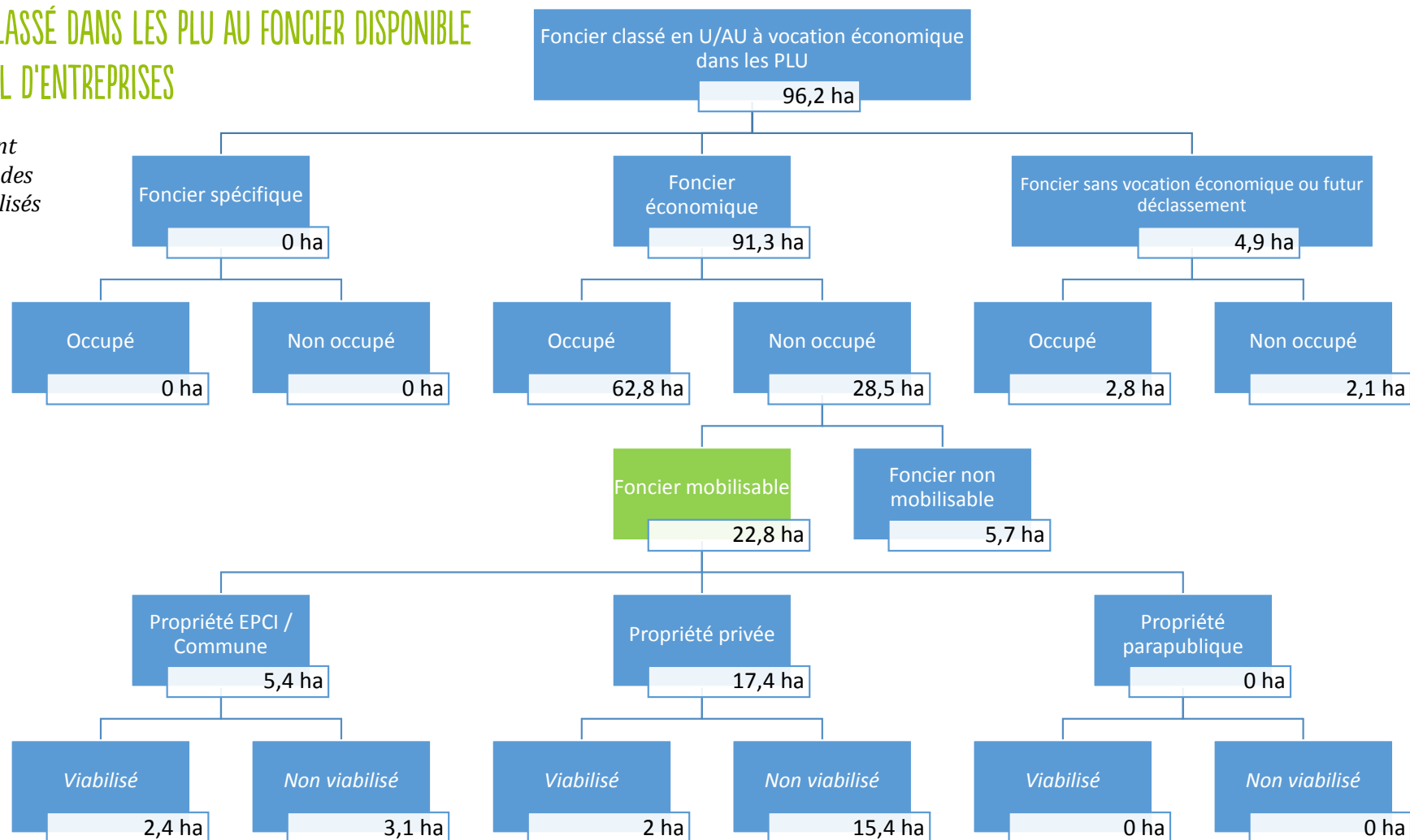
PILAT RHODANIEN



Foncier à vocation économique en juillet 2018 et vocation dominante - Pilat Rhodanien

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

Voir précédemment pour les définitions des différents termes utilisés dans le tableau



FONCIER SPÉCIFIQUE DE L'EPCI

Non concerné

0,7 %

C'est la part du territoire du Pilat Rhodanien que représentent les zones U/AU à vocation d'activités économiques dans les PLU en juillet 2018.

PILAT RHODANIEN

RYTHME D'OCCUPATION ANNUEL MOYEN SUR LES 17 DERNIÈRES ANNÉES

→ **1,1 ha/an**

FONCIER IDENTIFIÉ COMME NON OCCUPÉ ET MOBILISABLE À PLUS OU MOINS LONG TERME POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR EPCI ET COMMUNE

→ **22,8 ha**

FONCIER POUVANT ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES IMMÉDIATEMENT - FONCIER APPARTENANT À L'EPCI OU LES COMMUNES ET VIABILISÉ

→ **2,4 ha**

ANNÉE OÙ L'ENSEMBLE DU FONCIER ÉCONOMIQUE SERA OCCUPÉ À RYTHME D'OCCUPATION CONSTANT

→ **2039**

PART DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS SITUÉS SUR DU FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE DANS LES PLU PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS DU TERRITOIRE

→ **20,1 ha
0,15 %**

Foncier disponible dans les zones structurantes

Nom zone	Communes	Surfaces disponible en ha	Propriété commune / EPCI		Propriété privée		Parapublique	
			Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé
Sites de bassin de vie								
Planil	Pélussin	3,7	0	0	0,7	3	0	0
Jacquard / Guilleron	Maclas	3,4	0,99	2,5	0	0	0	0
Bascule	Saint-Pierre-de-Bœuf / Mallevall	1,5	1,5	0	0	0	0	0

Nombre de tènements viabilisés disponibles selon leur surface et surface totale que représentent ces tènements

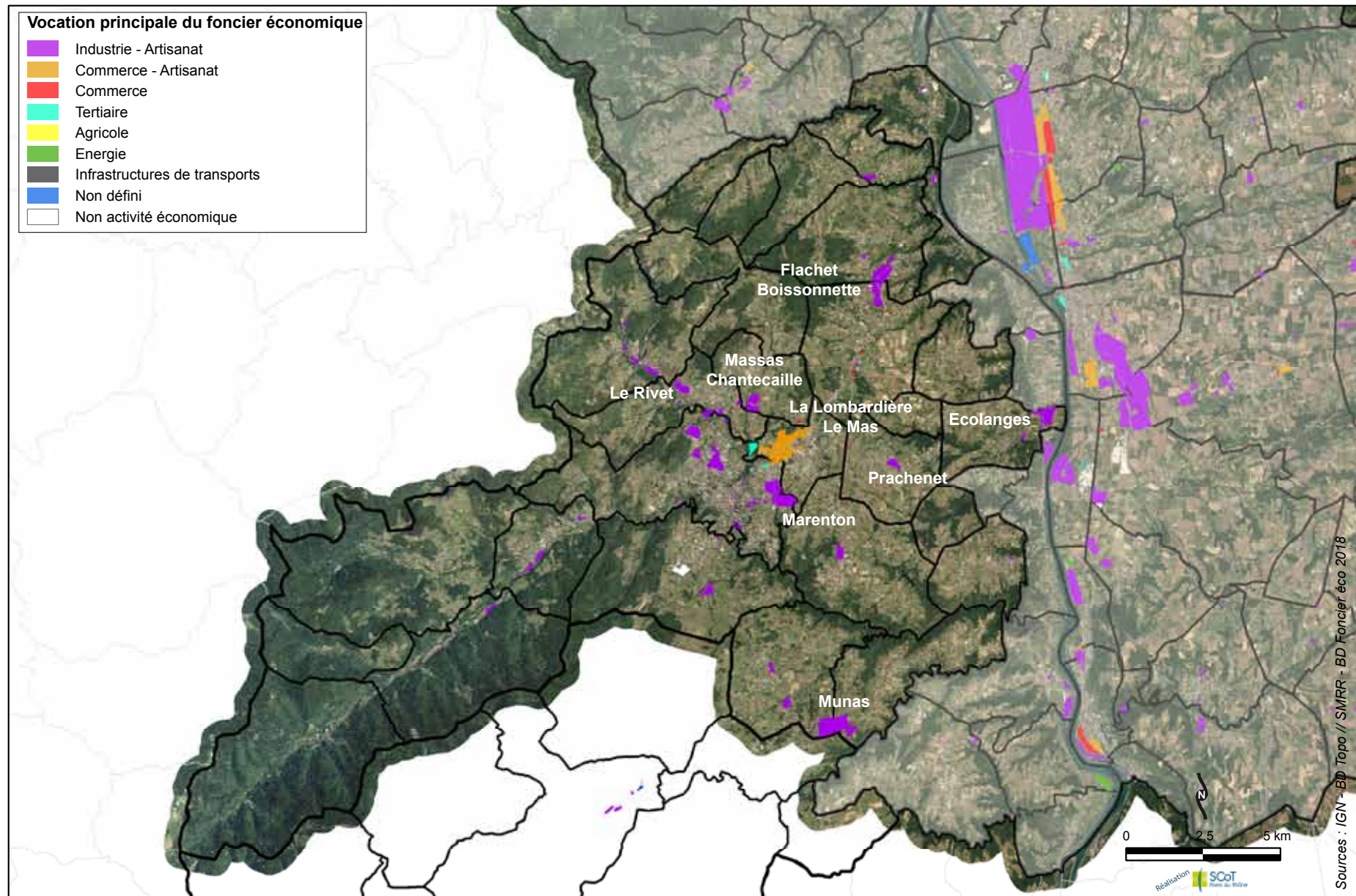
Surfaces des tènements	< 0,25 ha	de 0,25 à 1 ha	de 1 à 3 ha	> 3 ha	TOTAL
Viabilisés tous propriétaires	3	8	0	0	11
	0,4 ha	3,9 ha	0 ha	0 ha	4,3 ha
Dont viabilisés propriété EPCI / Commune	1	5	0	0	6
	0,1 ha	2,3 ha	0 ha	0 ha	2,4 ha

→ ANALYSE DES RÉSULTATS

Le foncier disponible sur le Pilat Rhodanien se trouve principalement sur des zones d'intérêt local, les zones structurantes identifiées dans le Scot en révision ne représentant que 37 % des disponibilités totales.

La majorité du foncier disponible hors de ces zones se trouve sur la zone à vocation viticole de Jassoux à Chavanay et sur les autres zones de Maclas.

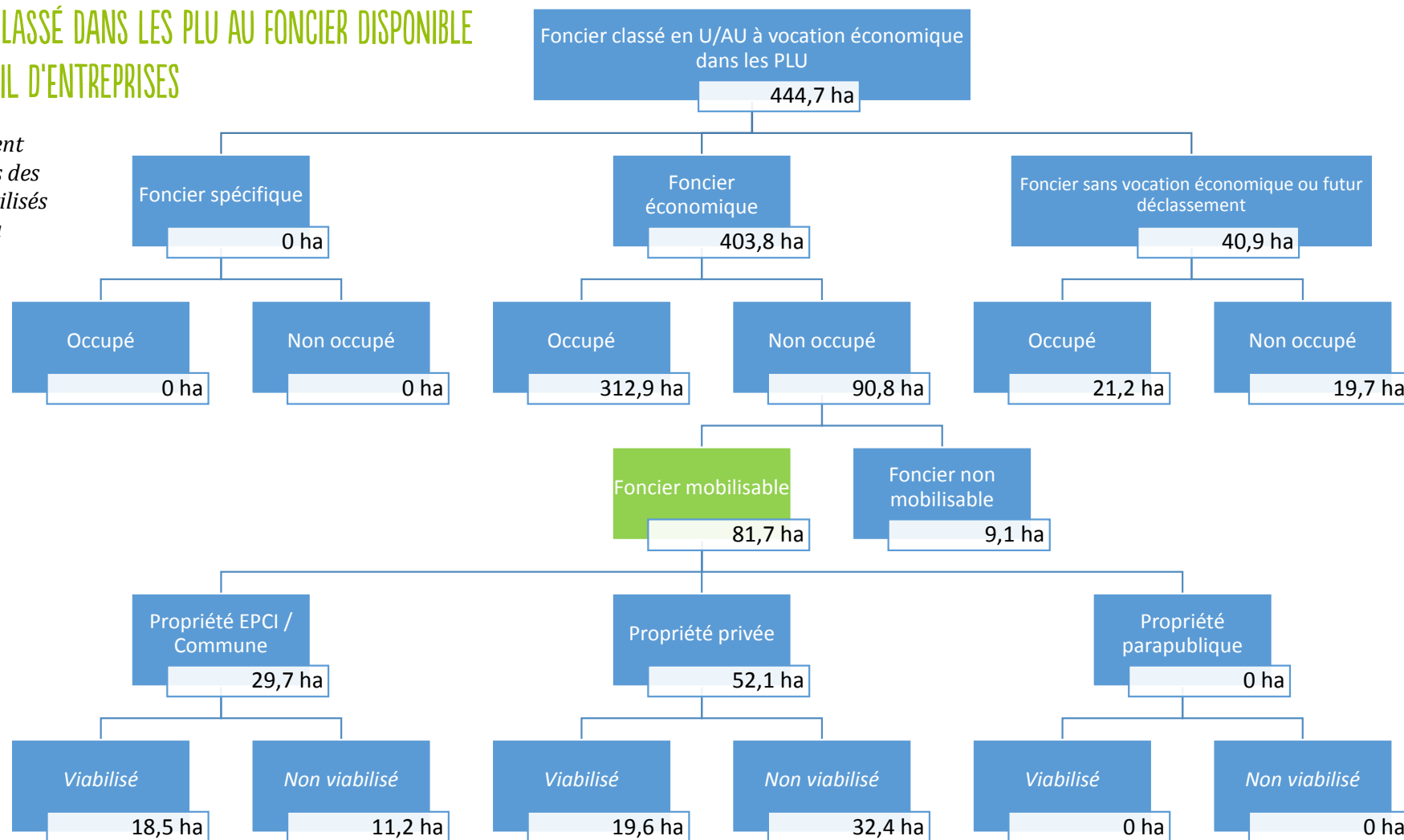
ANNONAY RHÔNE AGGLO



Foncier à vocation économique en juillet 2018 et vocation dominante - Annonay Rhône Agglo

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

Voir précédemment pour les définitions des différents termes utilisés dans le tableau



FONCIER SPÉCIFIQUE DE L'EPCI

Non concerné

1,4 %

C'est la part du territoire de Annonay Rhône Agglo que représentent les zones U/AU à vocation d'activités économiques dans les PLU en juillet 2018.

RYTHME D'OCCUPATION ANNUEL MOYEN SUR LES 16 DERNIÈRES ANNÉES

→ **4,1 ha/an**

FONCIER IDENTIFIÉ COMME NON OCCUPÉ ET MOBILISABLE À PLUS OU MOINS LONG TERME POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR EPCI ET COMMUNE

→ **81,7 ha**

FONCIER POUVANT ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES IMMÉDIATEMENT - FONCIER APPARTENANT À L'EPCI OU LES COMMUNES ET VIABILISÉ

→ **18,5 ha**

ANNÉE OÙ L'ENSEMBLE DU FONCIER ÉCONOMIQUE SERA OCCUPÉ À RYTHME D'OCCUPATION CONSTANT

→ **2038**

PART DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS SITUÉS SUR DU FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE DANS LES PLU PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS DU TERRITOIRE

→ **71,2 ha**
0,26 %

Foncier disponible dans les zones structurantes

Nom zone	Communes	Surfaces disponible en ha	Propriété commune / EPCI		Propriété privée		Parapublique	
			Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé
Sites de niveau Scot								
Flachet Boissonnette	Peaugres / Félines	18,2	0,7	2,1	7	8,4	0	0
Lombardières / Le Mas	Davézieux / Annonay	2	1,2	0	0,8	0	0	0
Marenton	Annonay	4,2	3,6	0,6	0	0	0	0
Munas	Quintenas / Ardoix	24,6	9,5	0	2,4	12,8	0	0
Sites de bassin de vie								
Prachenet	Saint-Cyr	0	0	0	0	0	0	0
Ecolanges	Saint-Désirat	5,4	0	3,1	0	2,3	0	0
Massas - Chantecaille	Saint-Clair	3,9	0,5	0,1	0,9	2,4	0	0
Rivet	Boulieu-lès-Annonay	3,8	0	2,2	0,5	1,2	0	0

Nombre de tènements viabilisés disponibles selon leur surface et surface totale que représentent ces tènements

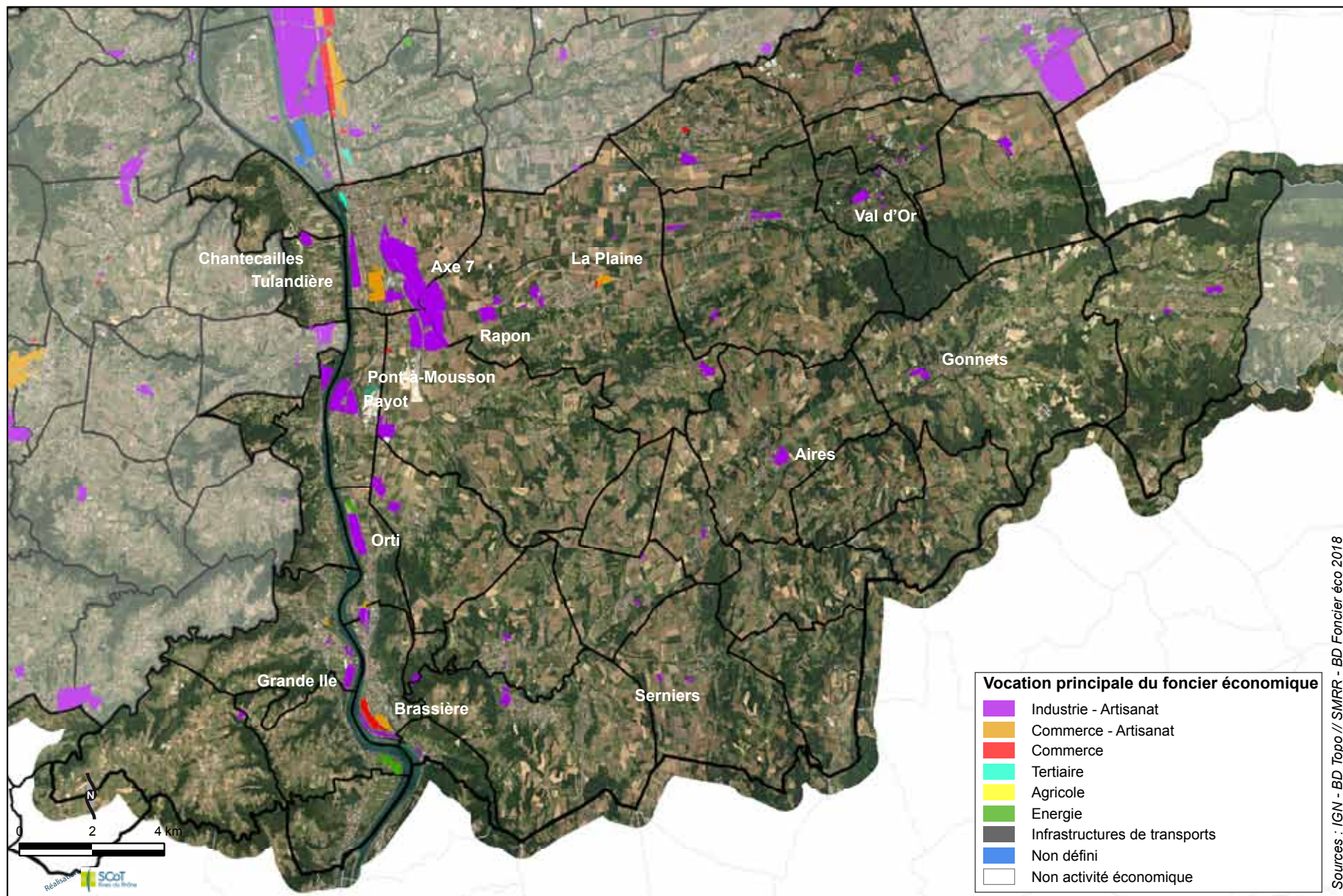
Surfaces des tènements	< 0,25 ha	de 0,25 à 1 ha	de 1 à 3 ha	> 3 ha	TOTAL
Viabilisés tous propriétaires	2	19	9	2	32
	0,3 ha	11,1 ha	13,3 ha	13,4 ha	38,1 ha
Dont viabilisés propriété EPCI / Commune	0	9	3	1	13
	0 ha	4,5 ha	4,5 ha	9,5 ha	18,5 ha

→ ANALYSE DES RÉSULTATS

Environ 52 % du foncier mobilisable sur l'EPCI se situe sur Munas et Flacher / Boissonnette.

A noter que des projets d'extension des zones de la Boissonnette, de Marenton, du Prachenet et des Ecolanges sont prévues dans le cadre du PLUi d'Annonay Rhône Agglo. Avec 67 ha supplémentaires environ, l'année où l'ensemble des zones seront théoriquement pleines à rythme d'artificialisation constant vis-à-vis de la période 2002-2018 passerait de 2038 aujourd'hui à 2055 avec ces extensions.

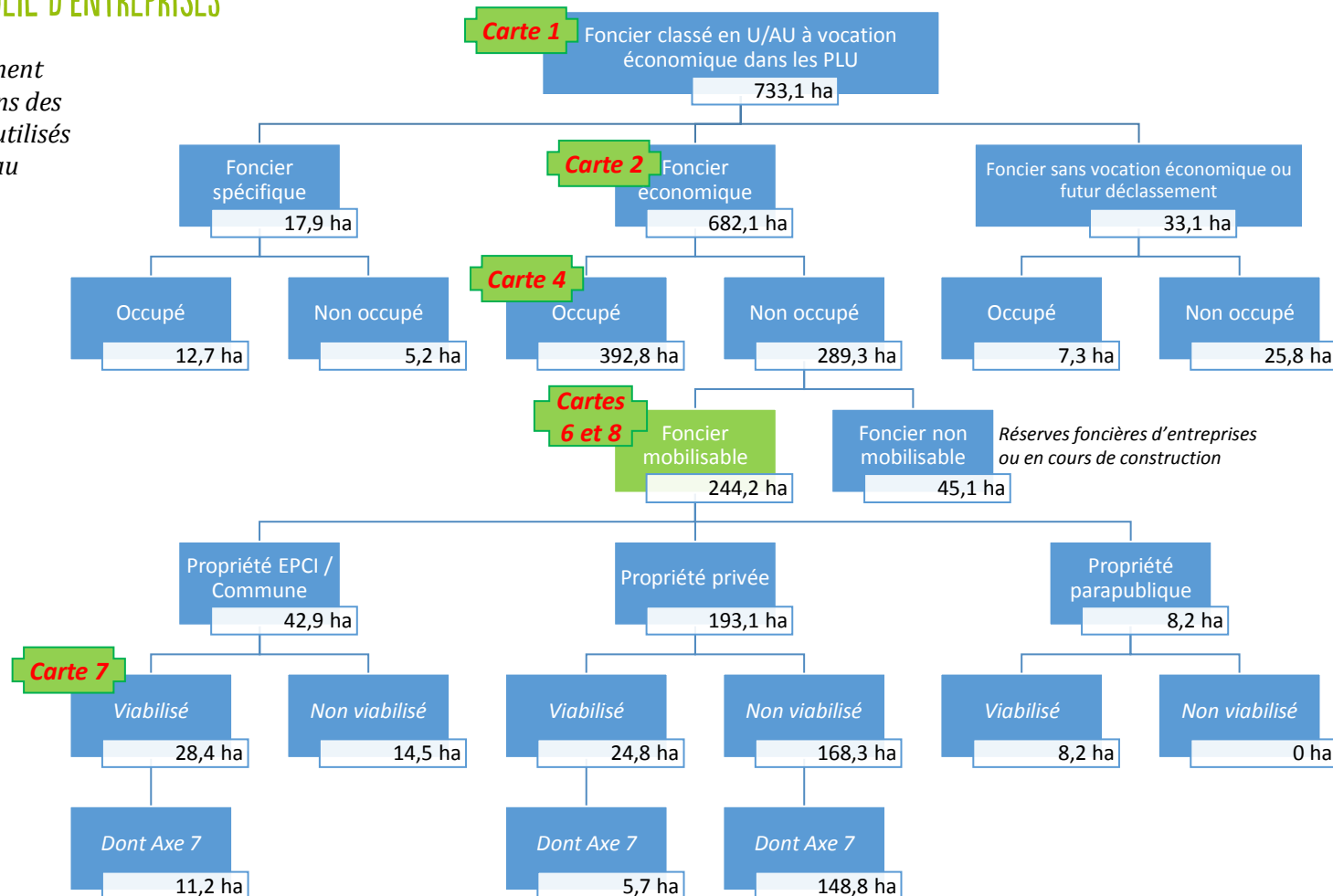
PORTE DE DRÔMARDÈCHE



Foncier à vocation économique en juillet 2018 et vocation dominante - Porte de Drômardèche

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

Voir précédemment pour les définitions des différents termes utilisés dans le tableau



FONCIER SPÉCIFIQUE DE L'EPCI

Centrale photovoltaïque au sol d'Arras - Ozon, Orti Nord (Laveyron).

1,7 %

C'est la part du territoire de Porte de DrômArdèche que représentent les zones U/AU à vocation d'activités économiques dans les PLU en juillet 2018.

PORTE DE DRÔMARDÈCHE

RYTHME D'OCCUPATION ANNUEL MOYEN SUR LES 17
DERNIÈRES ANNÉES

→ **7 ha/an**

FONCIER IDENTIFIÉ COMME NON OCCUPÉ ET MOBILISABLE À
PLUS OU MOINS LONG TERME POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES PAR EPCI ET COMMUNE

→ **244,2 ha**

FONCIER POUVANT ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES
IMMÉDIATEMENT - FONCIER APPARTENANT À L'EPCI OU LES
COMMUNES ET VIABILISÉ

→ **28,4 ha**

ANNÉE OÙ L'ENSEMBLE DU FONCIER ÉCONOMIQUE SERA
OCCUPÉ À RYTHME D'OCCUPATION CONSTANT

→ **2053**

PART DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS
SITUÉS SUR DU FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE DANS
LES PLU PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ESPACES AGRI-
COLES, NATURELS ET FORESTIERS DU TERRITOIRE

→ **212,1 ha**
0,57 %

Foncier disponible dans les zones structurantes

Nom zone	Communes	Surfaces disponible en ha	Propriété commune / EPCI		Propriété privée		Parapublique	
			Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé
Sites métropolitains								
Axe 7	Saint-Rambert-d'Albon / Anneyron / Albon	165,7	11,2	0	5,7	148,8	0	0
Sites de bassin de vie								
Chantecailles	Champagne	3,5	0	3,5	0	0	0	0
Tulandières	Saint-Rambert-d'Albon	8,1	0	0	8,1	0	0	0
Rapon	Anneyron	9,4	2,7	1,2	0	5,5	0	0
La Plaine	Anneyron	3,5	1	1	0	1,4	0	0
Val d'Or	Moras-en-Valloire	5,4	0,8	4,6	0	0	0	0
Payot	Albon	6,1	0,9	0	0,3	4,9	0	0
Pont-à-Mousson	Andancette	0	0	0	0	0	0	0
Orti	Laveyron	0,4	0,4	0	0	0	0	0
Grande Ile	Sarras	5,1	4,6	0	0,5	0	0	0
Brassière	Saint-Vallier	0	0	0	0	0	0	0
Serniers	Claveyson	0	0	0	0	0	0	0
Les Aires	Chateauneuf-de-Galaure	1,7	1,2	0	0,5	0	0	0
Gonnets	Hauterives	0	0	0	0	0	0	0

Nombre de tènements viabilisés disponibles selon leur surface et surface totale que représentent ces tènements

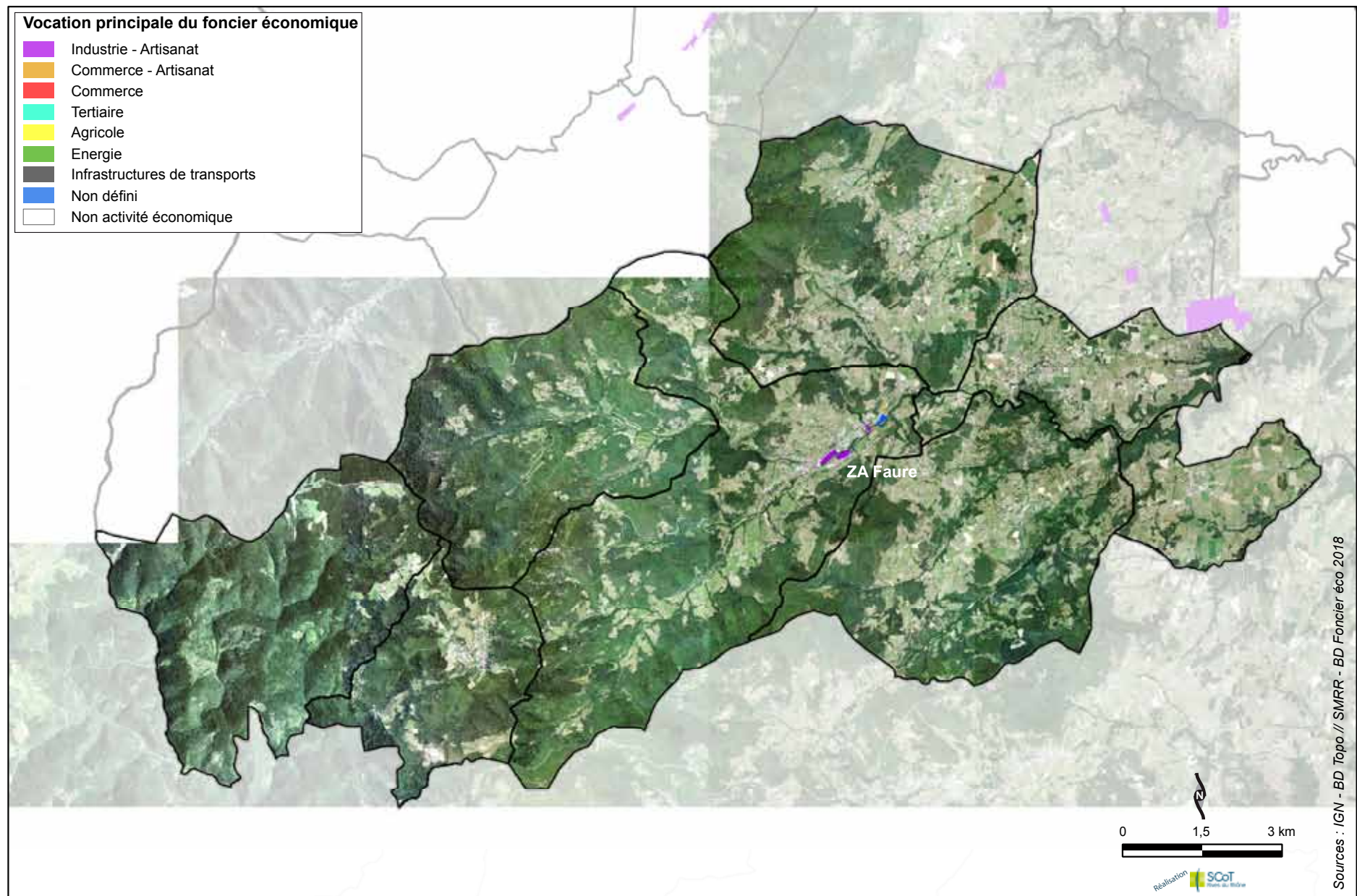
Surfaces des tènements	< 0,25 ha	de 0,25 à 1 ha	de 1 à 3 ha	> 3 ha	TOTAL
Viabilisés tous propriétaires	6	22	15	5	48
	0,7 ha	11,7 ha	26,1 ha	23 ha	61,5 ha
Dont viabilisés propriété EPCI / Commune	3	9	8	2	22
	0,4 ha	4,5 ha	13,7 ha	9,8 ha	28,4 ha

→ ANALYSE DES RÉSULTATS

La majorité du foncier mobilisable à plus ou moins long terme sur Porte de DrômArdèche se situe sur la zone Axe 7 (70 %). La commercialisation de terrains sur Axe 7 s'accélère depuis quelques années. Le rythme moyen annuel d'occupation de la zone devrait donc être revu à la hausse dans les années à venir comparé à la période 2002-2018.

A noter que le projet d'extension de la zone des Serniers à Claveyson, qui n'est pas inscrite dans les documents d'urbanisme, n'est pas comptabilisée ici. D'une superficie de moins de 4 ha, cette extension n'impacterait pas les résultats de l'EPCI.

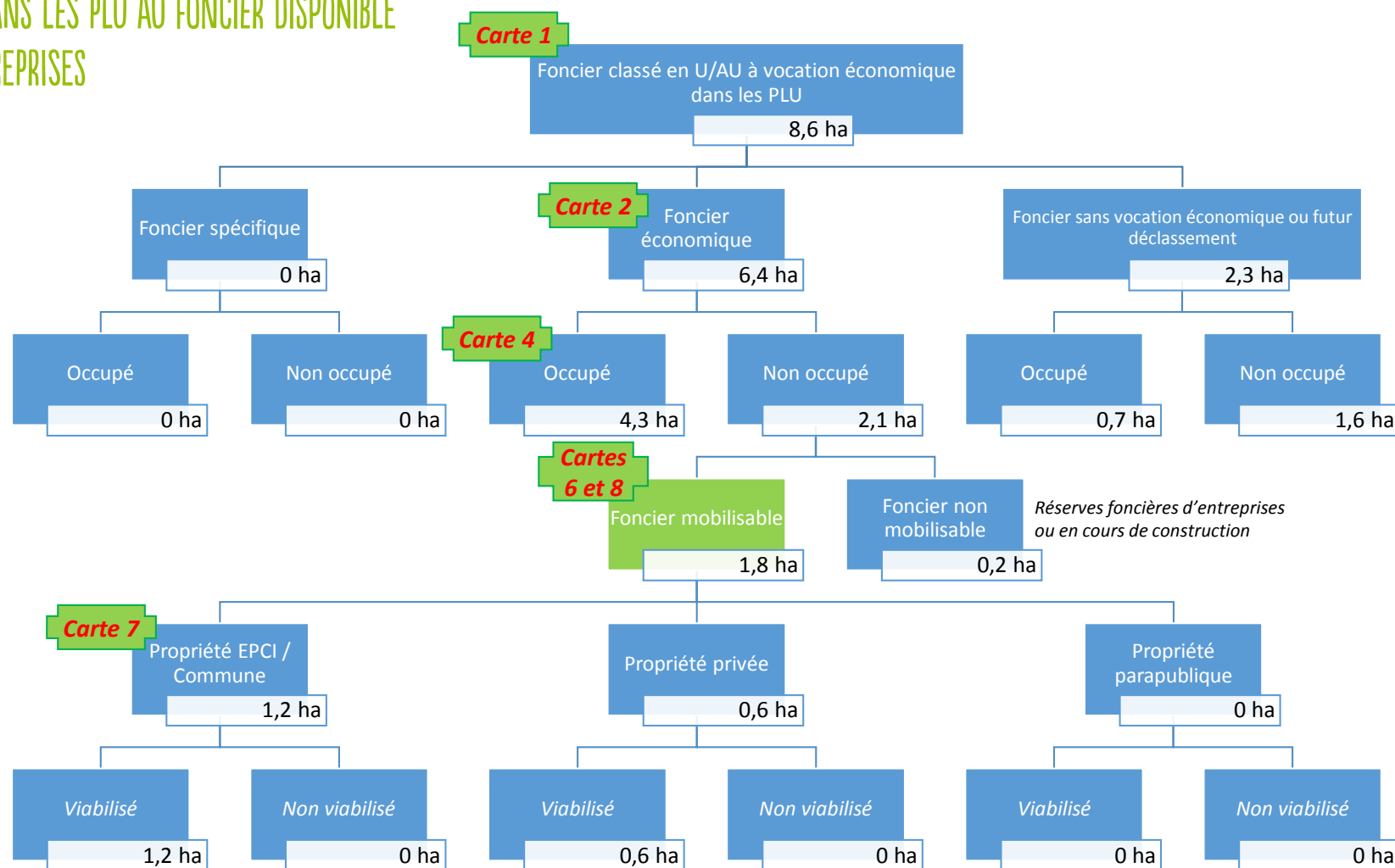
La friche de Pont à Mousson (partiellement occupée) n'est pas comptabilisée dans le foncier disponible bien qu'elles pourraient prochainement accueillir de nouvelles entreprises.



Foncier à vocation économique en juillet 2018 et vocation dominante - Val d'Ay

DU FONCIER CLASSÉ DANS LES PLU AU FONCIER DISPONIBLE POUR L'ACCUEIL D'ENTREPRISES

Voir précédemment pour les définitions des différents termes utilisés dans le tableau



FONCIER SPÉCIFIQUE DE L'EPCI

Non concerné

1,4 %

C'est la part du territoire du Val d'Ay que représentent les zones U/AU à vocation d'activités économiques dans les PLU en juillet 2018.

RYTHME D'OCCUPATION ANNUEL MOYEN SUR LES 16 DERNIÈRES ANNÉES

→ **0,02 ha/an**

FONCIER IDENTIFIÉ COMME NON OCCUPÉ ET MOBILISABLE À PLUS OU MOINS LONG TERME POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR EPCI ET COMMUNE

→ **1,8 ha**

FONCIER POUVANT ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES IMMÉDIATEMENT - FONCIER APPARTENANT À L'EPCI OU LES COMMUNES ET VIABILISÉ

→ **1,2 ha**

ANNÉE OÙ L'ENSEMBLE DU FONCIER ÉCONOMIQUE SERA OCCUPÉ À RYTHME D'OCCUPATION CONSTANT

→ **2101**

PART DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS SITUÉS SUR DU FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE DANS LES PLU PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS DU TERRITOIRE

→ **1 ha**
0,01 %

Foncier disponible dans les zones structurantes

Nom zone	Communes	Surfaces disponible en ha	Propriété commune / EPCI		Propriété privée		Parapublique	
			Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé	Viabilisé	Non viabilisé
Site local								
ZA Faure	Satillieu	1,8	1,2	0	0,6	0	0	0

Nombre de tènements viabilisés disponibles selon leur surface et surface totale que représentent ces tènements

Surfaces des tènements	< 0,25 ha	de 0,25 à 1 ha	de 1 à 3 ha	> 3 ha	TOTAL
Viabilisés tous propriétaires	0	1	1	0	2
	0 ha	0,6 ha	1,2 ha	0 ha	1,8 ha
Dont viabilisés propriété EPCI / Commune	0	0	1	0	1
	0 ha	0 ha	1,2 ha	0 ha	1,2 ha

→ ANALYSE DES RÉSULTATS

Vu les disponibilités foncières très faibles sur l'EPCI, les données concernant le rythme d'occupation annuel moyen et l'année théorique où l'ensemble du foncier sera occupé ne sont pas exploitables pour la CC du Val d'Ay.